

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. VI.—No. 19.

MONTREAL, JEUDI, 13 MAI 1875

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.
PRIX DU NUMERO, 7 CENTS.

LA CHAMBRE LOCALE A VOL D'OISEAU

La Chambre locale va se renouveler ; déjà de tous côtés on voit poindre des candidats. Les électeurs vont s'arracher le plaisir de les élire. A l'automne, nous aurons une Chambre nouvelle et fraîche-ment décorée. C'est peut-être le moment de jeter un coup d'œil sur l'ancienne. Si vous voulez bien accepter pour cicerone un spectateur parlementaire qui compte déjà bien des années de galerie, je vous guiderai à travers les détours de cette petite scène où plus d'un de ceux qui me lisent viendront peut-être siéger bientôt. Au cas où vous ne seriez pas satisfait du tableau, vous en trouverez un plus exact, sinon plus gai, dans les *Journaux de la Chambre*.

Ce n'est pas cependant à une séance ordinaire de la Chambre que je voudrais vous faire assister, car ce serait faire de la politique. C'est la physionomie générale de la Chambre que je vais dessiner devant vous, telle qu'on peut l'observer de la galerie des journalistes. Nous sommes là une quinzaine qui avons pour pâture les nouvelles, et pour idole le public. Penchés chaque nuit vers la Chambre, afin de recueillir les moindres sons de l'éloquence parlementaire, le plus léger soupir du ministre qui s'endort sous le harnais ou du député qui s'éveille pour voter, nous passons nos jours à écrire ce que nous n'avons pas toujours entendu.

Chacun a sa nuance d'opinion et son genre de talent. Les uns s'attachent à reproduire fidèlement les paroles des orateurs—c'est là, pour parler franc, un métier de chien ; les autres, s'élançant des *ordres du jour*, s'élèvent dans les hautes sphères de la politique lyrique ou voltigent le long des nouvelles. Celui-ci se plaît à peindre sous de brillantes couleurs le député qui a le don de lui plaire, et celui-là à immoler sur l'autel de la patrie le député qui lui prend sur les nerfs.

De temps à autre la galerie s'accorde une récréation. Elle se retire dans ses quartiers. On nous a réservé un coin dans l'édifice, et ce coin, propice au travail et même à la causerie, est charmant. On y peut vivre séparé du reste du monde, si l'on veut, confiné dans le sein de la presse, notre vieille et bavarde de mère. Ceux qui aiment le paysage n'ont qu'à se mettre à la fenêtre ; ceux qui se complaisent dans les orages du cœur n'ont qu'à rentrer en eux-mêmes.

Nous laissons nos armures et les souvenirs de polémique au pied de l'escalier en

entrant. L'adversaire disparaît sous le confrère, et les gens de talent se rendent la justice qu'ils se refusent trop souvent dans les journaux. La paix et la concorde règnent en ces lieux d'où partent les écrits qui mettent le feu aux quatre coins du pays. La postérité ne connaîtra rien de nos entretiens. L'un fait des mots, l'autre les assaisonne, un troisième les met sur le feu : nous les savourons à la ronde.

Mais revenons à la *galerie des journalistes*. Au-dessous de nous s'étend la Chambre, les sommets touffus ou plus ou moins dénudés et frappés de la foudre des députés. Les compte-rendus ne donnent jamais un tableau complet de la Chambre. On y parle rarement de ce que surprend le regard. Les députés n'ont point de secret pour nous ; nous voyons jusqu'au fond de leurs pupitres, et parfois aussi jusqu'au fond de leurs cœurs. Mais par profession, nous sommes discrets. S'ils écrivent sur papier rose ou vert, il nous est bien difficile de ne pas nous en apercevoir. La façon dont ils couvrent de la main la moitié du papier, le soin calligraphique tout particulier qu'ils prennent, le front qui s'illumine, traduisent le sujet de la correspondance, le tendre secret. De notre observatoire, nous voyons commencer les amours entre les ministres et les députés dits indépendants, naître le premier désir, s'échanger les premiers regards, s'accorder les premiers gages. Nous savons tout, avant que le vote ne vienne rendre publique la secrète alliance.

Il y a trois catégories de députés : ceux qui parlent, ceux qui écoutent, ceux qui fument, sans compter ceux qui plaisent aux dames et leur rendent les séances agréables. Les orateurs, s'ils n'avaient pas des auditeurs attirés qui simulent l'attention, ne parleraient souvent que pour les galeries et les rapporteurs. On écoute un député la première fois qu'il parle, pour voir comment il se tire d'affaire, pour voir s'il a une voix de tenor ou de baryton : rarement la seconde. En général, aussitôt qu'un député se lève, un tiers de ses collègues se lèvent en même temps et disparaissent dans la direction du *comité de la pipe*. C'est spontané et irrésistible. On dirait qu'il y a un ressort dans les fauteuils, et qu'aussitôt qu'il cesse d'être comprimé à un endroit, il se soulève sur toute la ligne et fait sauter les députés.

Le *comité de la pipe* a joué d'une grande renommée. C'était là où, disait-on, au milieu des masses de fumée, se décidait le sort des ministères. Aujourd'hui, ce n'est plus guère qu'une salle de récréation où

les députés déposent le fardeau de leur mandat et oublient leurs électeurs. De temps à autre, on envoie un messenger qui est en train de parler. Le messenger rapporte que c'est M. X. ; alors on ral-lume. On a souvent reproché aux députés de fumer. L'accusation est injuste.

Un député doit être fait à l'image de ses électeurs. Il faut pouvoir, en le voyant, les reconnaître. Ce principe admis, est-il possible de dire qu'un député qui ne fume pas peut représenter fidèlement ses électeurs qui fument tous ou presque tous ? Un député doit fumer comme ceux qui l'élisent, et même davantage.

De temps à autre, on y surprend un député qui raconte à ses collègues les péripéties de son élection. Il vivait tranquille et ne songeait pas à servir son pays. Survient un émissaire du gouvernement qui lui déclare qu'il est le seul homme qui puisse terrasser l'hydre de la révolution dans son comté. Ces choses-là ne sont jamais désagréables à entendre. Il ne doute pas un instant que l'émissaire n'ait raison ; il s'étonne seulement que le pouvoir soit si bien informé et voie si juste ; cela redouble son estime pour lui.

La lutte fut chaude et la nomination un coup d'éclat. Il se révéla orateur, au dire même de ses adversaires : un discours n'est pas aussi difficile à faire que le vulgaire se le figure. Il suffit de s'y mettre. Il n'y a qu'à parler un peu plus fort que dans la conversation ordinaire. Puis arrivent les détails, l'ordre de bataille qui a été suivi ; des rangs entiers ont été emportés ; on a rompu des côtes jusque-là solidement libérales. Enfin, le comté est à jamais acquis au parti de l'ordre.

Un autre, de nuance plus avancée, se plaint de son curé. Heureusement qu'il a été vengé par l'organiste du village. Le prédicateur venait de tonner contre la fausse liberté et le candidat libéral, lorsque l'organiste, qui n'y entendait pas malice, se mit à jouer la *Marseillaise*, dont les notes révolutionnaires éclatèrent comme des coups de tonnerre aux oreilles du prédicateur, qui n'avait pas encore quitté la chaire.

Parfois aussi quelque orateur populaire cède à la tentation de répéter en petit comité, afin de prouver que c'est uniquement par modestie qu'il ne parle pas en Chambre, une harangue fameuse qui a décidé la victoire dans une grande bataille électorale.

Règle presque invariable : tout député qui ne prend pas la parole durant la première session à laquelle il assiste, est des-

tiné à garder le silence durant toute sa carrière parlementaire. Ceux qui ne voient pas le feu de suite, aux premières batailles, n'osent plus ensuite se jeter dans la mêlée et remettent la partie de combat en combat. Les gens qui font le plus de bruit à la porte des églises sont souvent ceux qui en font le moins dans l'enceinte législative. Leurs collègues les glacent. La crainte de prêter à rire à leurs adversaires les clouent sur leurs sièges. On a vu des foudres de guerre qui avaient ravagé des comtés entiers, venir s'éteindre ainsi sur le seuil parlementaire.

De retour dans ses foyers, le député qui n'a dit mot durant la session éprouve le besoin de se justifier de ce mutisme prolongé. A l'en croire, c'était dans les comités qu'il s'épanchait. Les hommes sérieux ne parlent que là ; ils laissent la déclamation aux jeunes et les grands discours aux chefs, se réservant pour les entretiens serrés, les discussions bien nourries, où les ministres puisent les éléments des lois et les lumières nécessaires pour éclairer la route de l'Etat. Il aurait fallu l'entendre lorsqu'il déployait cette logique dont les habitués de la Chambre ne soupçonnaient même pas l'existence. Le vote suivait de près ses dissertations lumineuses.

A côté du député qui, avare de ses discours, ne parle que dans les comités, il faut placer le député qui présente à chaque session les deux ou trois mêmes *bills*. Son nom est attaché à quelques questions, et personne n'a droit d'y toucher que lui.

Dès les premiers jours de la session, il présente ses *bills* : la Chambre ordonne qu'ils soient imprimés, afin que personne n'en ignore. Les *bills* imprimés, il en adresse des exemplaires à tous ses constitués, grands et petits. Le dimanche, on parle de lui dans tous les villages de son comté, à la porte des églises. On se dit : Il paraît qu'il fait de la besogne, notre membre !

Cependant les *bills*, après avoir obtenu leur seconde lecture, sont renvoyés à des comités d'où ils ne reviennent jamais. A chaque session cela recommence. Le député présente ses projets de loi, les fait imprimer aux frais de l'Etat, en expédie copie à ses électeurs ; et ils vont expirer dans les comités pour renaître l'année suivante.

Les électeurs s'informent parfois de ce que sont devenus ces *bills*. Le député a une explication toute prête : c'est l'opposition des membres anglais des *townships* qui a tout fait manquer. Il avait l'appui de bon nombre de ses collègues ; il était déjà comblé des félicitations des électeurs

des comtés voisins; tous les jours des membres recevaient de leurs électeurs des lettres dans lesquelles on leur disait :

« Surtout, votez pour le bill de M. X. »

La minorité anglaise, jalouse des progrès qu'allait faire la population française, grâce à cette législation intelligente, s'y est opposée de toutes ses forces. Il a bien fallu céder et attendre une session plus favorable.

Si tous les députés ne vont pas à la bibliothèque du Parlement, tous fréquentent la chambre de lecture.

La première chose que fait un journaliste en entrant dans la chambre de lecture, c'est de regarder si quelqu'un lit son journal. Il y a là un moment de vive émotion ou d'amer désappointement. Si, par hasard (cela n'arrive pas à tous les journaux), deux ou trois personnes sont attroupées autour d'un de vos articles, vous vous éloignez discrètement pour ne pas les gêner. Mais il faut prendre garde, dans votre joie, de vous tromper et de prendre pour vous une démonstration qui s'adresse à la prose d'un autre.

Le plus grand compliment que l'on puisse faire à un journaliste, c'est d'enlever son journal de la file. Si c'est un journal de l'opposition, on soupçonne de suite le gouvernement d'être au fond de l'affaire. Souvent, pourtant, l'auteur du larcin n'a voulu que se procurer du papier pour envelopper son lunch. Mais l'erreur est douce et la perte n'est pas irréparable; on peut être sûr que le journaliste viendra à la sourdine remplacer la feuille envolée.

Il y a des députés qui ne lisent que les compte-rendus où ils voient briller leur nom. Ils vont même jusqu'à relire le séduisant passage. Ces jours-là, ils disent à leurs voisins à la Chambre, d'un ton indifférent : Avez-vous lu le *Sémaphore*? Il m'abime.

J'avais promis de faire cette causerie courte, je m'aperçois qu'elle est déjà un peu longue; je l'abrège et je termine par une anecdote.

Je ne sais si votre expérience s'accorde avec la mienne, mais je n'ai jamais rencontré un homme sincère qui ne m'ait avoué qu'il nourrissait l'envie de se présenter et l'espoir d'être élu. Ce fatal désir naît au collège, où l'on vous enseigne à admirer par-dessus tout les orateurs. Il gagne jusqu'à l'enfance.

Dernièrement, un des membres de la Chambre locale qui a un fils de douze ans, remarqua avec inquiétude qu'il déperissait à vue d'œil. Il n'aimait plus les gâteaux et il jetait au loin ses jouets. Le père au désespoir, le presse de questions pour l'amener à avouer la cause de sa tristesse. Enfin, poussé à bout, l'enfant finit par tout avouer.

— C'est, vois-tu, dit-il à son père, que je voudrais être comme toi membre de la Chambre locale!

Il est facile de prévoir que ce gamin mourra ministre provincial.

HECTOR FABRE.

ECHOS DE PARTOUT

Le Danemark s'occupe en ce moment de réformer son artillerie, et il a fait demander à plusieurs gouvernements des spécimens des pièces en usage dans leurs armées.

Le conseil de la Société des Arts (Londres) a décidé qu'une médaille d'or serait décernée à l'inventeur du meilleur procédé d'extinction des incendies à bord des navires.

La quinzième partie de l'or que produisent les mines des Etats-Unis se manufacture dans le pays; la trente-cinquième partie se transporte en Europe; la vingt-cinquième, à Cuba; une quinzième, au Brésil; une cinquième partie à la Chine, au Japon et aux Indes; et le reste, cinq pour cent, est conservé par des individus, et on ne sait ce qu'il devient.

Un négociant de la cité américaine de Hartford a offert à sa ville natale une somme de 500,000 francs pour la fondation d'une école professionnelle où seraient reçus les enfants des deux sexes se destinant aux arts mécaniques et à l'agriculture.

Les mines de houille découvertes récemment dans l'Inde anglaise prennent une rapide extension. Elles se trouvent à environ 200 kilomètres au nord de Calcutta. La valeur du charbon, au point de vue de la puissance calorifique, est regardée comme au moins égale aux deux tiers de cette même valeur pour les meilleurs charbons extraits des mines d'Angleterre.

Les Américains, qui avaient fait fondre une assez grande quantité de canons du système Rodman à âme lisse, et qui comptaient beaucoup sur la puissance de cette artillerie, se décident à suivre l'exemple de la vieille Europe. Un crédit, le premier de ceux qui seront nécessaires, vient d'être demandé pour la transformation de ces canons lisses en canons rayés.

A San-Francisco, la vie ne serait pas coûteuse, si nous en jugeons par les prix suivants, qui nous sont communiqués, prix d'un bon restaurant. La portion de soupe à la tortue vaut 15 cents; un plat de poisson, 25 cents; jambon, 25 cents; un morceau de chevreau ou d'agneau, 25 cents; roastsbeef froid, 25 cents; thé, 15 cents.

Le vin de champagne, marque de Moët et Chandon, vaut 20 francs la bouteille, et les vins de Bordeaux, bonnes marques, de 10 à 15 francs.

Le ministre de la guerre de France vient d'approuver le récent arrêté du général Espivent de la Villeboisnet au sujet des devoirs funèbres militaires à rendre aux soldats qui se seront suicidés.

On se souvient que le général Espivent a décidé que tout homme sous les drapeaux coupable de s'être donné volontairement la mort serait inhumé la nuit, sans bruit, et sans que les derniers honneurs militaires et religieux lui fussent rendus.

Les généraux commandant les divisions militaires de la France viennent d'être invités, par ordre supérieur, à prendre une mesure semblable et à la faire porter à la connaissance de leurs troupes.

Le *Times* et le *Telegraph* de Londres sont les deux journaux les plus importants du monde par leur grandeur et le nombre de leurs abonnés. Chaque numéro du *Times* contient, en moyenne, des annonces qui donnent un revenu de 1,000 louis sterling par jour; soit 363,000 louis ou \$1,825,000 par année! Les annonces du *Telegraph* valent à peu près la moitié de cette somme, cependant la circulation de cette dernière feuille est plus considérable que celle du *Times* ou tout autre journal du monde. Le *Telegraph* n'a pas moins de 176,000 abonnés. Il sort donc, chaque année, des ateliers du *Telegraph* 52,800,000 copies de cet immense journal qui n'existait pas il y a vingt ans.

75,000 francs de pièces de 5 francs en argent et 2 millions en pièces de 20 francs sont fondues et frappées chaque jour à la Monnaie de Paris. Les nouvelles pièces de 20 francs qui commencent à entrer en circulation sont fabriquées avec le coin de Dupré, dit du « génie ».

Les pièces frappées en 1793, avec le coin gravé par Dupré, représentaient sur leur face un génie ailé—le génie de la France—gravant avec le sceptre de la Raison la nouvelle Constitution sur une table d'airain.

Devant lui se trouvait le coq gaulois; derrière, le faisceau républicain surmonté du bonnet phrygien. L'exergue était : « Règne de la loi. » Quant au revers, il portait une couronne de chêne avec ces mots : « République française. »

La face des pièces nouvelles est la même, sauf que le faisceau n'est plus surmonté que de la main de justice, et que l'exergue « République française » a remplacé l'ancien. Sur le revers se trouve toujours une couronne de chêne avec la légende : « Liberté, Egalité, Fraternité. »

Les docks flottants sont de vastes caisses qui servent à la réparation ou simplement à la visite des dessous ou œuvres vides des navires, quand on n'est pas dans un port possédant des cales ou bassins de radoub en pierre. Ces docks sont immergés par l'introduction de l'eau dans leur intérieur, et ils sont ensuite ouverts pour permettre au navire à réparer d'y pénétrer. L'introduction achevée, les portes sont fermées, les pompes à vapeur extraient l'eau et le dock allégé flotte, en supportant le bâtiment enfoncé dans son enceinte.

Un inventeur anglais vient de perfectionner ce système, de manière à rendre l'emploi des docks flottants plus commode, par suite, plus général. Le fond ou plate-forme de ce dock est constitué par d'énormes tubes de tôle horizontaux, de 2 mètres de diamètre et de tubes semblables, mais verticaux, formant les côtés. Les deux extrémités sont ouvertes de telle sorte que le dock forme une espèce de couloir, et non de caisse, dans lequel peut

s'engager le navire. L'immersion s'obtient par le remplissage des tubes et le flottage par l'expulsion de l'eau au moyen de pompes à vapeur montées sur les tubes de bordure du radeau.

Un ensemble de madriers en bois sert de plate-forme pour recevoir le navire et les matériaux nécessaires aux travaux.

Les forces militaires que la Russie entretient en Asie ne comprennent que 60,800 hommes, 32,500 chevaux et 112 canons, auxquels il faut ajouter la réserve formant 25,750 hommes et 9,650 chevaux, ainsi que les troupes de garnison s'élevant à 30,850 hommes, 2,750 chevaux et 28 canons. Ces forces, divisées sur un territoire immense, ne pourraient, en cas de guerre, agir d'une façon très-efficace. La cavalerie, qui en forme la partie la plus importante, se compose de levées irrégulières, à l'exception des douze régiments de Cosaques l'Oural qui reçoivent un commencement d'organisation. L'armement des troupes est aussi d'une nature inférieure.

Il est vrai que la Russie possède dans son armée du Caucase des ressources puissantes. L'armée du Caucase, composée de troupes excellentes, comprend, en effet, 149,472 hommes, 18,268 chevaux et 176 canons; et on pourrait y joindre les troupes du Terek et du Kuban, formant 60,000 hommes, 32,000 chevaux et 56 canons.

Il faut encore ajouter à ces forces les flottes de la mer Noire, de la mer Caspienne, de la mer d'Aral et des côtes de Sibérie. La flotte de la mer Noire se composait, l'année dernière, outre 3 frégates cuirassées en construction, de 5 corvettes à hélice et de 2 yachts, d'une force totale de 1,865 chevaux, et portant ensemble 47 canons. La flotte des côtes de Sibérie comprenait 34 bâtiments à vapeur et canonnières, de la force totale de 1,820 chevaux et armés de 61 canons. La flotte de la mer Caspienne comptait 14 navires à voiles et 17 bâtiments à vapeur, d'une force de 990 chevaux, avec 5 canons. La flotte de la mer d'Aral était de 6 bâtiments à vapeur de la force de 190 chevaux et portant 8 canons.

VIEILLES GAZETTES

XXVIII

(Suite)

La révolution française était le cauchemar des gouverneurs du Canada. Elle succédait, dans leur esprit, aux craintes qu'avait produites l'indépendance des Etats-Unis.

L'ébranlement que subissait l'Europe pouvait avoir son contre-coup ici, au milieu d'une province française, encore en apparence mal rangée sous le contrôle britannique. Bien plus, on signalait des émissaires venus de France dans le but d'agiter le Bas-Canada. En novembre 1793, lord Dorchester lança une proclamation contre ces derniers, et l'on vit bientôt paraître des ordres directs du bureau de ce gouverneur enjoignant à quelques Français de quitter le pays. Je pourrais même citer une curieuse lettre par laquelle on défendait à un jeune Canadien de rentrer dans le Bas-Canada à son retour de France, où il avait complété ses études. Ces mesures de précaution affectèrent, jusqu'à un certain point, des prêtres échappés à la hache révolutionnaire qui cherchaient un refuge parmi nous.

Chose digne de remarque, la *Gazette de Québec* semblait se plaire à reproduire des articles des journaux de France préconisant les idées nouvelles. Les mêmes écrits, publiés dans un journal canadien-français, eussent valu la prison au téméraire qui s'en fût constitué le parrain.

On nous craignait parce que nous étions le nombre. On nous défendait l'entrée de la vie publique à cause de la force nouvelle que nous pouvions y puiser. Deux accusations terribles pesaient sur nous : nous étions *French* et *bad subjects*. Français, c'est-à-dire bons seulement à faire des esclaves; et mauvais sujets, parce que les commerçants anglais et les gens en place ne voulaient pas de nous (1). Alors, comme aujourd'hui à Manitoba, l'expression : *loyal subjects*, ne pouvait s'appliquer, croyait-on, qu'aux Anglais. Quant au

(1) Voir Dr Gaspé, *Mémoires*, p. 200, 201.

mot *Canadien*, il était en horreur au roi et aux tribunaux. Les temps sont bien changés en cela, puisque les Anglais cherchent maintenant à n'appeler *Canadiens* que cette partie de la population nouvelle du pays parlant la langue anglaise. Qui aurait osé prédire ce revirement il y a un demi-siècle? Tout-à-l'heure, on va sans doute nous imposer quelque nom baroque en échange de celui que l'on nous aura pris!

XXIX

La *Gazette de Québec*, de 1791 à 1804, n'avait rien ou presque rien changé à ses allures. Evitant à la fois de se faire l'interprète du parti anglais et du parti canadien, elle empêchait la guerre à coups de plume d'éclater parmi nous. Cependant, il vint une heure où les Anglais, plus impatients que nous cette fois, entreprirent de se créer un organe à eux. Au mois de janvier 1805, M. Thomas Cary fit paraître le *Mercury* de Québec. C'était une manifestation d'hostilité trop importante pour rester sans réponse, aussi les chefs canadiens se mirent-ils bientôt en frais d'opposer arme contre arme et de faire la lutte sur ce terrain nouveau.

Aigris de ces attaques incessantes, les Canadiens débutèrent par un faux pas. Ils avaient la majorité dans l'Assemblée Législative, et M. Bédard pensa bien faire en proposant, au printemps de 1805, une censure contre la *Gazette de Montréal* qui se faisait l'écho des critiques dirigées contre certaines lois de l'Assemblée. La motion fut adoptée.

Presque aussitôt après, ce fut au tour du *Mercury* de subir le blâme pour avoir rendu compte des délibérations de l'Assemblée en les accompagnant de commentaires peu flatteurs pour les Canadiens. M. Cary, arrêté et mis sous la garde du sergent-d'armes, ne se tira d'affaire qu'en présentant des excuses à la Chambre. Cette aventure suggéra au tenace rédacteur du *Mercury* un stratagème dont je parlerai plus loin.

« La presse, à cette époque, écrit M. T. P. Bédard, avait fait si peu de progrès, qu'on n'avait pas encore pensé à légiférer sur le plus ou moins de liberté qu'elle devait avoir. »

Au reste, le *Mercury* ne cachait pas ses intentions. En 1806, il publiait que le devoir des Anglais était de travailler à diminuer l'influence française dans la colonie. Après un demi-siècle d'occupation, disait-il, il est juste que l'Angleterre ait ici une province tout à fait anglaise.

En présence de ces faits, parut à Québec, le 13 novembre 1806, le « Prospectus d'un papier périodique, imprimé et publié par Charles Roi, rue Saint-François »; quatre pages *in-quarto*, paraissant tous les samedis; prix : dix chelins par an, outre quarante sous de frais de poste. On y lit :

« Il y a déjà longtemps que des personnes qui aiment leur pays et leur gouvernement regrettent en secret que le trésor rare que nous possédons dans notre constitution, demeure si longtemps caché, faute de l'usage de la liberté de la Presse... Ce pouvoir est si essentiel à la liberté que l'Etat le plus despotique où il serait introduit deviendrait par là même un Etat libre; et qu'au contraire la constitution la plus libre, telle que celle d'Angleterre, deviendrait tout à coup despotique par le seul retranchement de ce pouvoir... Sous la constitution d'Angleterre, le peuple a le droit de se faire connaître lui-même par le moyen de la liberté de la Presse; et par l'expression libre de ses sentiments, toute la nation devient pour ainsi dire le conseiller privé du gouvernement... Sous la constitution de l'Angleterre le peuple pense tout haut, et c'est là ce qui fait la force étonnante de cette constitution... Les Canadiens, comme nouveaux sujets de l'empire britannique, ont surtout intérêt

de n'être pas mal représentés. Il n'y a pas longtemps qu'on les a vus flétris par de noires insinuations, dans un papier publié en anglais, sans avoir eu, ni la liberté d'y insérer un mot de réponse, tandis que certain parti voulait sans pudeur la liberté de la Presse... On leur a fait des crimes (aux Canadiens) de se servir de leur langue maternelle... mais les accusations n'épouvantent que des couables, l'expression sincère de la loyauté est loyale dans toutes les langues... Ce n'est pas au langage, c'est au cœur qu'il faut regarder, celui qui ne s'y sent rien que de loyal n'a rien à craindre. *Fiat Justitia ruat Cælum.* Ce sera le motto du papier. Le CANADIEN en sera le nom. C'est celui dont l'honneur est à venger.»

XXX

Le véritable journalisme politique date en ce pays de l'apparition du *Canadien*, dont le premier numéro, publié le 22 novembre 1806, se compose principalement d'écrits refusés par le *Mercury*. Le grave et le léger s'y marient très-bien. Voyons, par exemple, ce passage :

« Il sera peut-être trouvé digne de l'attention des philosophes de remarquer combien le vent du nord-ouest devient dominant dans ce pays... L'expérience a été faite l'hiver dernier sur un nombre considérable de girouettes... On peut constater qu'elles ont été constamment dirigées par le vent du nord-ouest, quelque fort qu'ait soufflé le vent d'Est. Ce vent du nord-ouest porte vers les Etats-Unis et a une influence très-maligne sur ce pays.»

Les girouettes nommées, au nombre de sept, sont, on l'a deviné, des hommes politiques dont les tendances annexionistes n'étaient déguisées que par le manteau de zélés *Britishers* qu'ils croyaient devoir prendre pour nous écraser, nous les Français, nous les parias.

Je noterai que le ton badin du nouveau journal n'avait rien de trop léger. Mordre jusqu'au sang sous prétexte de rire semblait lui plaire. Les coups portaient tout de même.

XXXI

Le *Mercury* s'était fait l'organe du juge Sewell et de la petite population anglaise de Québec hostile aux Canadiens, qui ne manquaient ni de ressources pécuniaires, ni de crédit en haut lieu, ni de détermination dans la lutte.

Le *Canadien*, établi pour défendre les droits et les intérêts de la population française, entra tête baissée dans l'arène et combattit son adversaire sur le terrain où celui-ci s'était placé.

Nommer les premiers rédacteurs du *Canadien* serait nommer nos chefs politiques du temps : Bédard, Blanchet, Borgia, Bourdages, Plante, Taschereau et autres. Cependant, on y lit à la date du 31 janvier 1807, que : « Mr. Antoine Bouthillier s'étant chargé d'être le rédacteur du *Canadien*, toutes les correspondances doivent lui être adressées à l'avenir.»

Dès le 7 février suivant, le journal est « imprimé et publié par les propriétaires, à l'imprimerie canadienne, rue St. François. Le nom de Roi, l'imprimeur, disparaît alors.

BENJAMIN SULTE.

(A continuer.)

Tableau abrégé des principaux Dépôts sédimentaires de la formation

Neptunienne

(Suite)

2e. Terrain crétacé supérieur. Ce terrain consiste principalement en assises formées par l'espèce de calcaire terreux qu'on nomme proprement *craie* et qui renferme une quantité prodigieuse de coquilles microscopiques qu'on appelle *Foraminifères* (parce que ces petites coquilles sont criblées de petits trous.)

L'étage inférieur est souvent mélangé de

parties argileuses : c'est l'étage de la *craie marseuse*. Celui-ci est recouvert par la *craie blanche* ou *craie graphique*, qui renferme un grand nombre de rognons de silex *pyromaque*, ou pierre à fusil ; ces silex sont ordinairement disposés par bandes placées à des distances peu considérables les uns au-dessus des autres. La craie renferme quelquefois beaucoup de sable (*craie sableuse*). Dans plusieurs lieux, elle se trouve même remplacée par des grès. Elle peut aussi prendre le caractère oolithique, ou faire place à des calcaires compactes, assez solides pour fournir de bonnes pierres de construction.

Terrains tertiaires. Pour suivre l'ordre géochronologique, on les divise en trois groupes : les terrains tertiaires inférieurs, moyens et supérieurs ; on les appelle aussi : terrains *éocènes*, *miocènes* et *pliocènes*. Ils dérivent des mots grecs *eos*, aurore ; *meion*, moins ; de *pléion*, plus, et de *kainos*, nouveau ; ils sont aussi nommés *terrains parisiens*, *terrain de molasse*, et *terrain subapennin*. La faune de chacun de ces étages présente certains caractères communs, parmi lesquels le plus remarquable est l'existence d'un grand nombre de mammifères, dont la plupart ont complètement disparu de la surface de la terre.

1er. Terrain *Eocène* : de *eos*, aurore, et de *kainos*, nouveau, c'est-à-dire *aurore nouvelle*, ou *terrain parisien*. Le terrain auquel Paris a donné son nom est formé de diverses matières plutôt accolées que superposées. Ce sont des dépôts de sables, d'argile et de calcaire plus ou moins sableux. Les sables dominent dans les terrains qui s'étendent aux environs de Bruxelles ; les argiles caractérisent les dépôts voisins de Londres, tandis que le calcaire présente autour de Paris un développement considérable. Sur la craie repose l'argile plastique qui tapisse le fond du bassin de Paris. Lorsque cette argile contient beaucoup de fer, elle devient rouge par la cuisson, et n'est propre qu'à faire des briques ou des poteries communes ; mais dans certaines localités (à *Montereau*, *Houdan* et *Dreux*), elle est assez blanche et assez pure pour être employée à la fabrication de la faïence fine. Au-dessus de l'argile plastique, on rencontre du sable, puis des dépôts calcaires très-sableux, et enfin de puissants dépôts de calcaire grossier. Ce calcaire se compose de couches alternatives de pierre, de marne argileuse et de marne calcaire. Vers la partie moyenne et supérieure, on rencontre des bancs de calcaire très-dur qu'on exploite comme *pierre de taille* ; au-dessus se trouvent des couches de marnes calcaires, de grès et de sable. Au sud-est de Paris, le calcaire grossier est remplacé par un calcaire siliceux, formant des amas plus ou moins volumineux, qui constituent la *pierre meulière sans coquilles*, exploitée pour la confection des meules de moulins. Au nord de la Seine ce sont des couches de gypse ou *pierre à plâtre* (*sulphate de chaux*), qui recouvrent le calcaire siliceux. C'est à Montmartre, à Meudon et à Triel, etc., etc., que l'on fait surtout l'exploitation de cette pierre à plâtre.

2e. Terrain *Miocène* : de *meion*, moins, et de *kainos*, nouveau (c'est-à-dire *moins nouveau*), ou Terrain de *Molasse* ; il se compose de couches de sables dont l'épaisseur est souvent considérable. Ces sables sont tantôt blancs et purs, et tantôt plus ou moins colorés par du fer hydroxide. Souvent ces sables constituent des masses de grès qui n'offrent aucun débris organiques ou seulement des coquilles roulées. Le grès de *Fontainebleau* qui sert au pavage des rues de Paris provient de cette formation. Il se compose d'énormes masses de roches entassées les unes sur les autres. Primitivement, ces blocs formaient des assises séparées par des bancs de sable ; mais à mesure que les eaux ont entraîné celui-ci, les étages de grès ont successivement croulé et leur débris ont produit les amas que nous voyons aujourd'hui. Sur le grès se trouvent des dépôts lacustres, c'est-à-dire formés par les eaux douces, qui consistent tantôt en meulrières coquillères, tantôt en calcaires plus ou moins purs. Les meulrières coquillères sont remplies de *Lymnées* (coquilles d'eau douce enroulées (en forme de fuseau) ; de *Planorbis*, autres coquilles enroulées en tête de violon ou voltige ; de graines de *Chara* ou *Gyrogonites*, plante aquatique, ainsi que les coquilles ou calimaçons. Toutes ces espèces vivent encore dans les eaux douces du Canada et des autres pays. Ailleurs, sur ces premiers sédiments reposent, en stratification discordante, des molasses marines ou des dépôts formés de fragments de coquilles que l'on nomme *Faluns* en Touraine, et dont les Landes nous offrent de nouveaux exemples. On trouve quelquefois dans les molasses des dépôts de gypse analogues à ceux du terrain parisien, et qui sont, comme ceux-ci, des sédiments d'eau douce : tels sont ceux d'Aix, ceux des environs de Narbonne et ceux de la Catalogne ; tous sont entourés par les terrains de molasse. Cette formation présente des dépôts de sel marin (*Chlorure de Sodium*), dans les Karpathes et les Pyrénées. Elle est aussi très-riche et combustible : ce sont des lignites, formés principalement de Conifères (*plante de la famille des Pins et des Sapins*), qu'on exploite dans le Languedoc, dans la Provence, en Suisse et en Allemagne. Elle contient encore beaucoup de débris de végétaux *exogènes*, et des bois qui présentent la structure des Palmiers.

3e. Terrain *Pliocène* : de *pleton*, plus, et de *kainos*, nouveau (c'est-à-dire *plus nouveau*) ou terrain subapennin ; il s'est déposé sur la mo-

lasse avec laquelle il se trouve en stratification discordante. Les couches de ce terrain diffèrent selon qu'elles ont été formées par les eaux douces ou par les eaux marines. Les dépôts lacustres (ou *d'eau douce*) sont composés de lits alternatifs de galets, de sables et d'argiles grossières, dont l'un ou l'autre domine suivant les localités, et les coquilles d'eau douce qui s'y trouvent témoignent de leur origine. Quant aux formations marines qui constituent principalement les collines *subapennines*, depuis Turin jusqu'à l'extrémité de l'Italie, ils sont constitués par des matières sableuses et des marnes plus ou moins calcaires. La moitié des coquilles qu'on y rencontre sont identiques avec les espèces vivant actuellement dans la Méditerranée. Dans diverses localités on exploite avec avantage les amas de lignites (ou *combustible minéral ayant conservé son aspect ligneux ou de bois*) qui gisent dans ces dépôts. Les couches lacustres de la Bresse renferment des bois fossiles provenant d'arbres assez semblables à ceux de ces contrées.

Terrains Post Pliocènes ou *terrains quaternaires*. Les géologues comprennent sous ce nom les *alluvions anciennes* et les *alluvions modernes*.

1o. *Terrains Post Pliocènes*, ou *Alluvions anciennes*. Quelques auteurs le désignent sous les noms de *Terrains diluviens*, de *Terrains clyméniens*, ou *Diluvium*, parce que par erreur on les supposait produits par le déluge universel. Les dépôts diluviens reposent en stratification discordante sur les couches relevées des terrains précédents. Les soulèvements qui ont terminé la période tertiaire ont mis à sec les lacs au fond desquels les terrains supérieurs de cette formation s'étaient déposés ; il est résulté de grandes inondations et des courants d'une force prodigieuse qui ont profondément sillonné le sol en entraînant au loin la vase, le sable, les fragments de roches et les débris de plantes et d'animaux. En Angleterre, on nomme particulièrement *drift* tout ce qui peut résulter de l'action des courants sur les dépôts antérieurs. Ces *Alluvions* se composent des débris plus ou moins roulés des roches de la contrée, des sables, des argiles, des calcaires, des cailloux, etc., etc., qui proviennent du remaniement des matières sous-jacentes. Ainsi dans la vallée de la Seine, on rencontre des alluvions où l'on reconnaît des cailloux roulés de tous les terrains que traversent les affluents de la rive gauche, des grès parisiens, des silex, de la craie, des calcaires jurassiques amenés par la Marne, l'Aisne et la haute Seine. Les eaux douces n'ont pas seules contribué à la formation des terrains du diluvium, le rôle des mers a été plus important encore. En effet, les dépôts marins recouvrent de couches fort nombreuses des espaces plus étendus que les précédents. Telle est l'origine du *Till* des Anglais, dépôt argileux dont la puissance atteint parfois 3,000 pieds, et qui est caractérisé par la présence d'un grand nombre de blocs de toute espèce. Au-dessus du *Till* viennent les argiles feuilletées, séparées quelquefois par des graviers et mélangées de temps en temps de coquilles des mers actuelles ; puis des marnes coquillères, et çà et là des dépôts lacustres avec tous les coquilles fluviatiles et terrestres de la contrée. Telle est encore l'origine des dépôts d'argile bleue avec graviers, sables, blocs de diverse nature et coquilles des mers du nord. Les deux Amériques nous offrent des dépôts qui remontent à cette époque géologique et qui reconnaissent le même mode de formation. C'est aussi aux *alluvions anciennes* que se rattachent les roches moutonnées, polies, striées et sillonnées, ainsi que les *blocs erratiques*. Partout les dépôts diluviens renferment à l'état fossile les *Mollusques* qui appartiennent aux espèces vivantes de la contrée, les unes marines, les autres fluviatiles et terrestres. Dans certaines localités, le *diluvium* renferme au milieu des débris roulés, de l'or, du platine, du diamant, et plus souvent des amas de minerais de fer.

2o. *Alluvions modernes*. Aujourd'hui, le globe terrestre est dans un état de repos presque parfait ; car il n'est troublé que par un petit nombre de phénomènes géologiques dont les effets sont bien faibles en comparaison de ceux qui ont produit les élévations des continents, les sublimations des filons métalliques, les grands dépôts de houille ou de charbon de terre, etc., etc. Cependant, malgré leur peu de puissance, les phénomènes actuels nous donnent une idée exacte des grandes catastrophes qui les ont précédés, celles-ci ayant été produites pas des causes analogues, mais douées d'une plus grande intensité et peut-être aussi d'une durée plus considérable. Les *dépôts d'alluvions modernes*, ou terrains récents, comprennent les produits qui se forment sous nos yeux par l'action mécanique des eaux et ceux qui résultent de leur action chimique. Les produits formés mécaniquement sont : la terre végétale, la tourbe, les éboulements, les alluvions par inondation, les attérissements, l'établissement des cordons littoraux, le comblement des lagunes, ainsi que des lacs et des marais, la formation des dunes et leurs envahissements successifs, les récifs madréporiques, les soulèvements et les affaissements modernes. Les produits de l'action chimique des eaux sont : les stalactites, les stalagmites, les tufs calcaires, les tufs algueux et siliceux, etc. Les matières des dépôts mécaniques sont des cailloux roulés, des blocs de pierres erra-

tiques, des sables et des limons plus ou moins mélangés, des calcaires plus ou moins marneux, le fer limoneux des marais. Les débris organiques des terrains récents ou *d'alluvions modernes* appartiennent tous aux êtres qui vivent avec nous sur le globe ; ce sont surtout des infusoires, dont les carapaces siliceuses se sont parfaitement conservées dans tous les limons, des coquilles terrestres, des coquilles d'eau douce ou des coquilles marines, suivant la nature des dépôts.

C'est dans les *terrains d'alluvions*, dans leurs dépôts coquilliers, que se rencontre des ossements humains et des débris de l'industrie humaine, tels que haches, ciseaux, gouges, en silex ou pierre dure, et différents vases en terre cuite, etc.

DR. J. A. CREVIER,
Médecin naturaliste de Montréal.
(A continuer.)

ENCORE LE BATEAU INCHAVIRABLE

L'OPINION PUBLIQUE, dans un de ses derniers numéros, publiait, accompagné d'une gravure, le compte-rendu de l'expérience du bateau inchavirable du capitaine Ramakers.

A ce sujet, que l'approche de la belle saison rend particulièrement intéressant, quelques personnes nous ont adressé des lettres demandant des détails plus complets sur la pose et le jeu de l'appareil.

Nous n'avons pu y répondre comme nous l'aurions désiré, puisque nous avons donné en une fois toute notre science. Mais empruntant aujourd'hui à un journal de Paris des détails plus précis, nous nous exprimons de les communiquer au public :

« LE BATEAU INCHAVIRABLE.—M. Ramakers, ancien capitaine de chasseurs à pied, vient d'imaginer un moyen très-simple d'empêcher les embarcations de chavirer et de leur donner une stabilité inconnue jusqu'ici.

« Au-dessous de la ligne de flottaison, à bâbord et à tribord, il fixe avec des charnières, et l'une au-dessus de l'autre parallèlement, deux planchettes dont la supérieure retombe sur la première et s'y appuie un peu comme un strapontin entr'ouvert. Les deux planchettes peuvent tourner autour de charnières et se relever, l'inférieure soulevant la supérieure dans son mouvement d'entraînement.

« Aux deux tiers du bateau à peu près, à l'avant et à l'arrière, l'inventeur arme la quille de deux larges semelles de bois ou patins, deux à bâbord, deux à tribord.

« Le bateau, sous un excès de charge, s'incline-t-il d'un côté, les deux patins de la quille, par suite de l'oscillation, appuient sur l'eau. Les deux planchettes présentent leur large surface animée d'un mouvement de descente et refoulent l'eau à leur tour, et d'autant plus énergiquement que l'oscillation tend à faire tourner davantage le bateau. L'embarcation, sous l'action de cette force opposée et de sens contraire, se redresse nécessairement. Par ce dispositif, on oblige la force qui incline le bâtiment à le relever ; plus le mouvement de bascule est accentué, plus le refoulement du liquide est grand et le relèvement rapide ; il y a toujours proportionnalité, de telle sorte que l'équilibre interrompu est sans cesse rétabli.

« Il se produit ici un effet du même ordre que celui que le nageur obtient quand il veut se maintenir le haut du corps hors de l'eau ; il appuie sur l'eau de ses mains, bien étenues, et la force qu'il développe de haut en bas en chassant le liquide le pousse en sens contraire de bas en haut.

« Du côté opposé du bateau, les patins et les planchettes sont soulevés par l'oscillation et exercent une pression sur le liquide de bas en haut ; l'eau, par suite, les repousse de haut en bas, et ici encore le système tend à reprendre sa position d'équilibre.

« Les patins et les planchettes forment un balancier parfait, et il est impossible qu'un canot capote dans ces conditions. Il est absolument maintenu sur l'eau des deux côtés : c'est une application très-jolie du principe mécanique de l'action égale à la réaction et du théorème des forces vives.

« Le système de M. le capitaine Ramakers a été essayé en rade de Nice devant une affluence d'ingénieurs, de marins et de notabilités compétentes. L'expérience a réussi et l'on n'a jamais pu renverser un canot ainsi équipé. L'invention, au reste, a l'avantage d'être à la portée de tout le monde ; pour vingt francs, on peut rendre un bateau quelconque inchavirable.»

Franchement, les amateurs de pêche, de promenades sur l'eau, devraient tous, sinon pour leur sûreté personnelle, du moins pour celle des personnes, femmes et enfants, qui les accompagnent dans leurs excursions en rivière, adopter l'appareil si simple et si peu coûteux du capitaine Ramakers. A. ACHINTE.

TABLETTES LOCALES

La Gazette Officielle de Québec mentionnait la semaine dernière la naissance des deux nouvelles compagnies ci-dessous :

" La compagnie des actionnaires du Donegana Hôtel, à Montréal.

" L'objet pour lequel l'incorporation est demandée est de posséder, travailler et utiliser l'exploitation d'un hôtel à Montréal, dans la province de Québec.

" Le siège principal de ses opérations est dans la dite cité de Montréal.

" Le montant du fonds social de la dite compagnie est de \$20,000 divisé en quatre-vingts actions de deux cent cinquante piastres chacune.

" Les noms, domiciles, profession et occupation des dits requérants sont : B. Furniss, gentilhomme ; D. Ansell, marchand ; A. B. McDonald, marchand ; Z. Davis, marchand ; D. Phillips, marchand ; Wm. Hingston, médecin, maire de Montréal, directeurs provisoires, tous domiciliés à Montréal."

" Jérémie Morrier, Nelson Gray, Etienne Morrier, écrivains, tous trois commerçants ; Marcel Desmarais, père, Marcel Desmarais, fils, et Cléophas Dumaine, écrivains, gentilshommes, tous sujets de naissance de Sa Majesté et résidant au village d'Acton-Vale, dans la province de Québec, formeront " La compagnie manufacturière du village d'Acton-Vale," dans le but de poursuivre des affaires de manufacture générale en bois de toute description, et aussi de confectionner toutes espèces de voitures et d'ouvrages en ébénisterie ;

" La compagnie conduira ses opérations à Acton-Vale, dans la dite province de Québec. Le fonds social sera de dix mille piastres divisé en cent actions de cent piastres chacune, dont cinq mille piastres sont souscrites et cinq cents piastres seront versées et payées avant l'incorporation.

" Les dits Jérémie Morrier, Marcel Desmarais, père, et Nelson Gray seront les premiers directeurs de la dite compagnie."

L'Angleterre prélève encore de nos jours sur les navires qui fréquentent ses ports des taxes à l'effet dit-elle, de couvrir l'entretien des bouées et des phares. Le gouvernement canadien ainsi que les Etats-Unis, la France, la Russie, la Prusse et l'Espagne maintiennent ces travaux maritimes à leurs frais.

La Chambre de Commerce de St. Jean, N. B., qui fit demander l'an dernier par l'entremise de Lord Dufferin, l'abolition de cet impôt en faveur des navires canadiens, a reçu du ministre des colonies une réponse négative. Ainsi, désormais, nos navires paieront les droits de navigation en Angleterre, tandis que ceux de celle-ci en seront affranchis chez nous.

Ne serait-il point juste de faire payer les navires de la métropole naviguant dans nos eaux ? Les bons comptes font les bons amis.

CHROMO-LITHOGRAPHIE DE " LA CANADIENNE "

Persuadée qu'un grand nombre de Capitaines, Pilotes, et autres navigateurs Canadiens, voudront posséder un tableau représentant cette fameuse goélette, La Compagnie Burland-Desbarats en a fait exécuter un dessin colorié, dans le but de le reproduire par le Chromo-Lithographie. Ce dessin fait par un artiste de talent, d'après les tracés, et sous la direction de l'honorable P. Fortin, ex-commandant de " La Canadienne," montre la jolie goélette voguant à pleines voiles, dans une des baies du Golfe St. Laurent. Les couleurs en sont vives et fraîches, et la composition pleine de mouvement et de vie. La gravure que nous publions dans ce numéro de L'OPINION PUBLIQUE ne donne qu'une idée bien imparfaite de l'original. Les dimensions du tableau sont de 18 pouces de haut sur 25 de long, et la reproduction sera de la même grandeur. La partie coloriée restera dans les copies ce qu'elle est dans l'original. Le Chromo-Lithographie d'un dessin de cette dimension et offrant cette variété de couleurs, est une opération très-couteuse. Aussi, La Compagnie Burland-Desbarats ne l'entreprendra qu'avec l'assurance d'en couvrir les frais.

Il lui faut pour cela cent souscripteurs à CINQ DOLLARS chacun, le prix du tableau ayant été fixé à cette somme. L'honorable Commandant Fortin a bien voulu se charger de réunir autant de noms que possible

à Québec, et tous ceux qui voudront posséder une copie du CHROMO, devront envoyer leurs noms immédiatement, soit à ce monsieur, soit à nous directement. C'est un tableau qui mérite de trouver une place d'honneur dans la maison de tout Canadien, et plus particulièrement dans celle de tous les navigateurs dont les familles résident à Québec et dans les paroisses d'en bas. Il convient également aux salons des bateaux à vapeur, ainsi qu'aux salles de billard soit publiques soit privées. Chaque amateur de gravures devra en doter sa collection. Enfin les étudiants de notre histoire aimeront à conserver ce souvenir, qui servira de point de comparaison entre la marine canadienne d'aujourd'hui, et celle qui protégera notre commerce dans cinquante ans. G. D.

PERSONNEL

Pierre Tellier, écuyer, de Saint-Cuthbert dans le comté de Berthier, vient d'être nommé greffier de la cour de circuit pour le comté de Berthier, en remplacement de Charles Emond, écuyer, décédé.

La Gazette du Canada de la semaine dernière contenait la nomination du capitaine David Hunter, d'Halifax, N.-E., comme maître du port d'Halifax.

M. Norbert Roy, fils du populaire capitaine du vapeur Berthier, a remplacé M. de Martigny comme caissier de la succursale de la Banque des Marchands à Beauharnois.

Samedi, 1er mai, l'assemblée annuelle du Barreau de Montréal procédait aux élections de son bâtonnier et de ses secrétaires, syndic, et membres du comité. Les trois élus à l'université sont MM. Kerr, C. R., bâtonnier ; H. T. Rainville, syndic ; A. H. Lunn, trésorier. M. Forget a été élu secrétaire sur son compétiteur, M. A. Bonin.

Voici les noms des membres du comité, ainsi que le nombre de voix obtenues par chacun d'eux :

S. Bethune, C. R., réélu.....	45 voix.
J. A. Perkins, réélu.....	37 "
S. H. Porlase.....	35 "
J. S. C. Wurtele, C. R., réélu.....	63 "
W. W. Robertson, réélu.....	33 "
P. V. W. Dorion.....	56 "
F. X. Archambault, réélu.....	30 "
A. Lacoste.....	59 "

A Québec, l'assemblée du Barreau a élu le même jour aussi ses officiers :

Bâtonnier, M. J. Langlois ; syndic, E. S. Sewell ; secrétaire, J. Dunbar ; trésorier, D. G. Montambault ; conseil, L. J. Baillargé, C. G. Holt, Daross, R. Alley, E. C. Gautier, et J. T. Colston.

ÉLECTION DU BARREAU DE TROIS-RIVIÈRES.— J. N. Bureau, bâtonnier ; H. G. Malhiot, syndic ; J. B. O. Dumont, trésorier ; J. F. V. Bureau, secrétaire ; N. L. Denancourt, J. B. L. Hould et Arthur Turcotte, membres du Conseil.

SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE.—Section du Barreau.—Les élections de cette section ont également eu lieu le 1er mai courant. Ont été élus : l'hon. M. Laframboise, président ; A. Lacoste, trésorier ; F. Vanasse, secrétaire.

Membres du comité de régie :—MM. R. Lafamme, W. Dorion, C. A. Geoffrion, F. X. A. Trudel, J. Duhamel, J. E. Robidoux.

Voici les noms des officiers de la Société St. Jean-Baptiste, nommés pour l'année courante :

Président :—M. Jacques Grenier ;
1er Vice-Président :—M. L. O. Loranger ;
2nd Vice-Président :—M. Narcisse Valois ;
Trésorier :—M. J. L. Barbeau ;
Secrétaire-Archiviste :—M. Alfr. LaRoque ;
Secrétaire-Correspondant :—M. P. H. Roy ;
Conseillers :—L'hon. C. J. Coursolles, MM. G. Boivin, J. Brunet, J. W. Crevier, J. Loranger, J. Barsalou ;
Commissaire-Ordonnateur :—M. Euclide Roy.

UNION ST. JOSEPH.—Cette société a eu ses élections semestrielles lundi dernier. Voici le résultat qu'a donné le scrutin : MM. Alph. Thomas, président ; Geo. Pepin, 1er vice-président ; J. B. Masse, 2nd vice-président ; Ant. Bourdon, secrétaire-archiviste ; L. J. Prud'homme, fils, assistant-sec.-arch. ; J. B. Alard, secrétaire-correspondant ; Moïse Martin, 1er trésorier ; J. B. Cardinal, 2nd trésorier ; Ls. Blanchet, 1er collecteur-trés. ; F. X. Rousseau, 2nd collecteur-trés. ; Zotique Thériault, 1er assistant-collecteur-trés. ; J. O. Chabot, 2nd assistant-collect.-trés. ; Jos. Prud'homme, père, 1er commissaire-ordonnateur ; Alf. Desroches, 2nd commissaire-ordonnateur.

ÉLECTION.—A l'assemblée semestrielle de l'Union St. Pierre de Montréal, qui a eu lieu le 4 courant, les Messieurs dont les noms suivent furent élus officiers pour le semestre courant :

Président, Georges Renault, réélu ;
1er Vice-Président, Docithée Dépatie ;
Secrétaire-Archiviste, Charles Lagacé, réélu ;
Assist.-Sec.-Arch., J. C. Lagarde ;
Secrétaire-Correspondant, Jos. Cartier ;
Trésorier, J. B. Caya, réélu ;
Collecteur-Trés., Oswald Coursol, réélu ;
1er Commis.-Ord., Isidore Dépatie ;
2nd do do Narcisse St. Hilaire.

Les sœurs de la Providence qui sont parties la semaine dernière pour se rendre à Portland dans l'Orégon, sont :

Marie Lamontagne, dite Sœur Marie Sabine ; Elizabeth Métivier, dite Sœur Marie de Bon Secours ; Marguerite McElroy, dite Sœur M. Perpétue ; M. Palmire Blanchet, dite Sœur Jean de Jésus.

La Communauté des SS. Noms de Jésus et Marie d'Hochelaga a permis aux Révérendes Sœurs Marie Nazareth et Marie Florence de partir pour la mission d'Oakland, en Californie, et aux Révérendes Sœurs M. Joseph du Sacré Cœur et Marie Achille pour celle de Portland.

Ces courageuses Sœurs étaient accompagnées par le Rév. M. N. Descarie, qui se rend à Victoria, dans le diocèse de Vancouver.

NOS GRAVURES

Concert d'Amateurs dans une Atelier d'Artiste

On sent et l'on voit que cette soirée-concert n'a rien d'officiel heureusement ; les toilettes sont comme les physionomies, simples, naturelles et de bon air. C'est un cercle d'amis que le goût des choses nobles et élégantes rassemble et unit chaque semaine, tantôt dans l'atelier du peintre G., tantôt dans celui du sculpteur P., ou du musicien A.

Le groupe des virtuoses est parfait de naturel ; si l'on ne perçoit point le son des instruments, le peintre n'en peut mais, car, lui, pour donner une telle attitude classique à ses musiciens, a dû les entendre. Les invités occupent leurs places, c'est-à-dire celles où leur sexe et leur âge les appellent ; les hommes près de l'orchestre, prêts à tourner les pages des parties ; les femmes assises ou debout, chacune écoutant, dans une pose familière et commode, les effets du quatuor. La variété des physionomies traduit les divers degrés d'impression que la musique produit sur les tempéraments.

Au mobilier de la pièce, l'on devine l'atelier de l'artiste. La crédence aux fines sculptures, travaillée, fouillée, comme un porche d'église gothique ; les vases antiques, les faïences aux formes bizarres que supportent ses étages ; la tapisserie de haute lice, sur laquelle se détache le cadre d'un tableau ; la lanterne arabe éclairant le piano ; le chevalet à l'entrée, la potiche de la table, le service à thé, tout jusqu'à la levrette qui semble poser comme un modèle, indique un de ces intérieurs d'artiste, où dans un pêle-mêle bizarre, les objets les plus riches et les plus rares coudoient les curiosités les plus étranges et les articles les plus communs, mais où règne une sorte d'ordre pittoresque, désespoir des bourgeois rangés, plaisir délectable des natures qu'horrifient la symétrie méticuleuse, l'arrêté, et le convenu.

La Goélette la " Canadienne "

Qui ne l'a vue au milieu du fleuve, entre Lévis et la citadelle de Québec, cette coquette Canadienne, se balancer sur ses ancrs, ou, le soir de l'appareillage, tendre ses blanches ailes au vent, et, s'aidant du reflux, descendre le fleuve, puis se perdre comme une mouette derrière les pointes de l'île d'Orléans ?

Combien ont trouvé sur son pont fourbi, lavé, brillant comme une glace, la cordiale

hospitalité du bord ! Et ses caronades de cuivre, comme elles étincelaient au soleil ! Et cet équipage, quelles physionomies de marins ! quelle carrure d'épaules, quelle hardiesse et quel courage sous le flegme apparent et les allures un peu lourdes de leur balancement de matelots ! Et les souvenirs du commandant Fortin, de son défunt et regretté second M. Leblanc, de son commandant actuel, M. Lavoie !

Et les croisières dans le golfe ! Comme il se comportait à la mer cet élégant navire. Lorsque par une bonne brise, toutes voiles dehors, sa misaine tendue, le focet la brigantine gonflées, il chevauchait sur les vagues, on eût dit un coursier marin, blanc d'écume, galopant dans la plaine.

Ces courses périlleuses dans les brumes et par des mers houleuses, ces folles équipées par un beau temps, quand la mer nonchalante et paresseuse resplendit sous le soleil, tout cela est fini, la pimpante goélette, déclarée hors de service, a été vendue.

Son image seule nous restera ; les amateurs de construction navale, les nombreux convives qui s'assirent à la table de ses officiers, les riverains qui la virent si souvent accoster dans les criques, tout ce monde pour qui elle représente tant de souvenirs, pourront la posséder. Une gravure coloriée nous rendra La Canadienne aussi sémillante qu'en ses plus beaux jours.

Avant le départ. Les émigrés à bord

De ce côté-ci de l'Atlantique, nous ne voyons que l'arrivée de ces masses dont notre gravure représente le départ.

Durant la traversée les larmes ont eu le temps de sécher, les chagrins de s'effacer, et les sourires de revenir sur les lèvres.

Leurs yeux montrent bien quelque curiosité inquiète en débarquant, mais la joie de fouler de nouveau la terre ferme et de commencer une vie nouvelle diminue leur surprise, et fait envoler le reste de leur nostalgie.

Quelque étrange que soit le débarquement de tous ces types et costumes divers, ce n'est rien auprès du pittoresque d'un départ. Ici la comédie cotoie le drame, et le rire touche aux larmes.

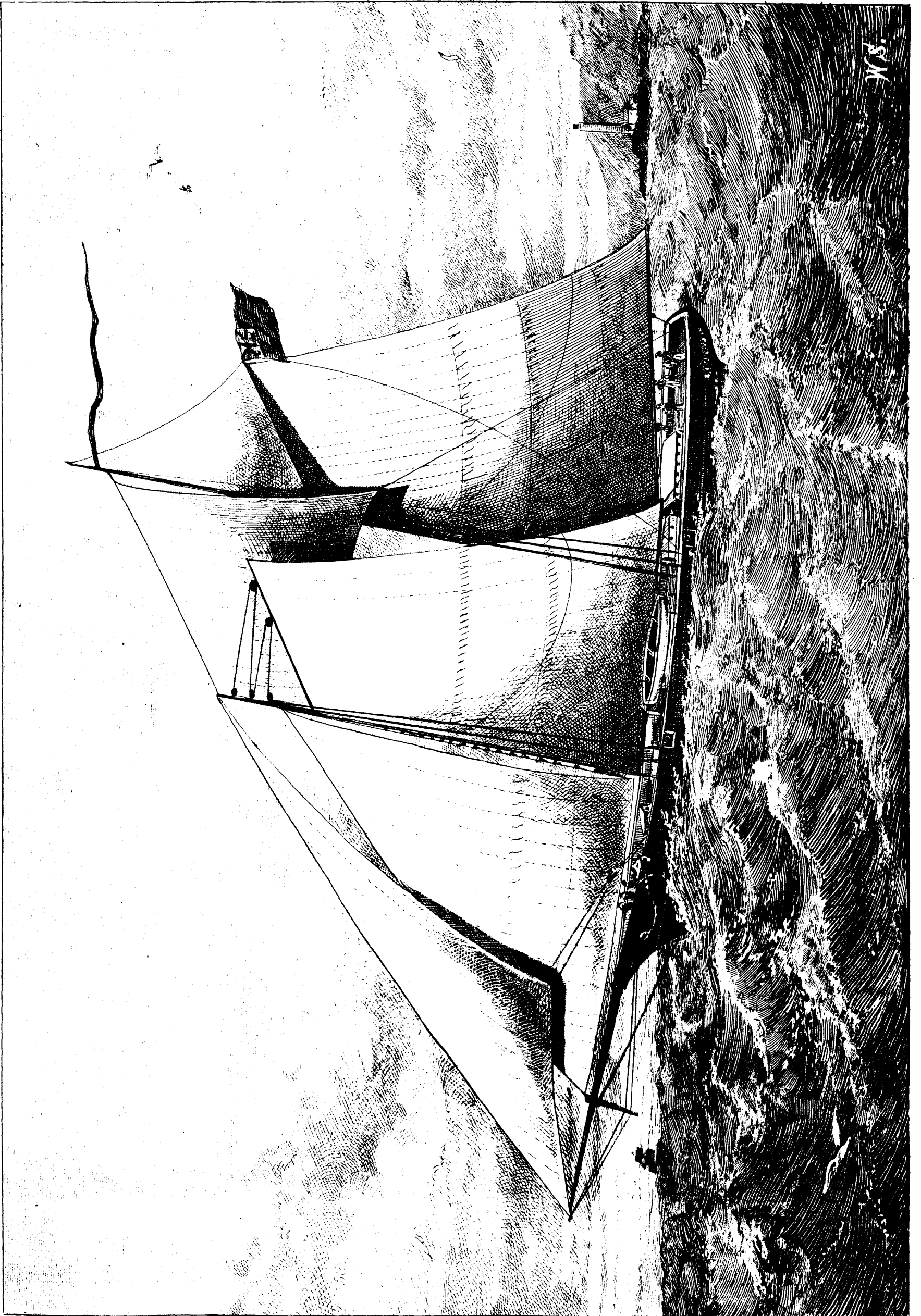
Sur les quais où les petits vapeurs viennent prendre les passagers afin de les transporter à bord, c'est une foule, une mêlée compacte. Là, des parents, des amis, ici des curieux, des employés, des matelots, le tout panaché de pickpockets et de policemen, se tassant, se poussant, se bousculant.

Celui-ci court après ses malles, un autre hèle sa femme, un agent vient pour mettre le holà entre deux compatriotes qui se boivent. Une vieille porte un chat dans son tablier, à côté d'une mère qui allaite son bébé, et que le père suit portant un enfant sur chaque bras. Ici l'on pleure, l'on gémit enlacés dans les bras l'un de l'autre, poitrine contre poitrine ; plus loin deux loustics, légers de bagage et chargés d'espérances, vident un dernier verre à la santé des amis ; là, on échange des recommandations, des promesses, et l'on s'embrasse à plusieurs reprises.

Dès que la cloche du départ se fait entendre, le capitaine monte sur la passerelle, et les officiers du bord font circuler ce troupeau humain et le classent par places.

La cohue s'éclaircit, et, au geste du pilote, le steamer lâchant un cri strident se balance lourdement comme un dormeur qui s'éveille ; puis, l'eau blanchissant sous l'hélice, le navire marche par secousses, et file comme un trait, laissant derrière lui une large bande de fumée d'un noir profond.

Quelques heures après, le navire est en haute mer, et l'on ne songe plus qu'à l'arrivée en Amérique. A. ACHINTE.



LA GOÉLETTE LA CANADIENNE





UN CONCERT D'AMATEURS DANS UN ATELIER D'ARTISTE—D'APRÈS ADRIEN MOREAU

UNE PROMENADE DANS NOS DOMAINES

Il ne faut point atteindre l'âge de Mathusalem ou posséder l'humeur aventureuse du Juif-Errant, pour avoir eu l'occasion de rencontrer, voyageant soit à l'étranger, soit chez nos voisins, soit même ici, dans notre pays, un de ces hommes bien renseignés, au courant du commerce, de l'industrie, des finances et de la politique de la contrée qu'ils parcourent, sorte d'encyclopédies vivantes, de dictionnaires, qu'il suffit d'interroger pour en obtenir sur un fait local, une statistique, un événement politique, le renseignement vrai, le chiffre exact, la date précise.

Sans être fort communes, ces rencontres sont fréquentes, et à la surprise qu'elles procurent s'y joint le charme qu'on y goûte ou l'instruction qu'on en retire.

Auquel de nous n'est-il pas arrivé de faire un bout de route ou de conversation avec un tel homme, et de regretter les nécessités de l'itinéraire qui nous séparaient de cet aimable compagnon ?

Avouons tout d'abord qu'il suffit d'habiter un pays pour en ignorer les agréments et les avantages ; et que, la plupart du temps, c'est aux touristes, aux étrangers que nous devons la révélation de ses beautés et de ses ressources.

Que de Montréalais n'ont jamais monté sur le sommet des tours de l'église paroissiale de Notre Dame ! combien s'en trouvent-il qui aient visité notre musée géologique ou le cabinet de la Société Zoologique ! Pour l'étranger, ce sont les premiers objets qu'il ira voir.

Les citadins se disent : nous verrons cela un de ces jours ! et les mois, les années s'écoulent tandis qu'on remet au lendemain ; puis vient la mort qui nous dispense à jamais de la visite ajournée.

Ainsi va le monde, et nos réflexions ne changeront rien à cette indifférence, à cette incurable paresse.

Si nous sommes du moins excusables de ne pas nous déranger pour connaître, nous ne le serions plus de fermer les yeux pour ne point voir ; et quand d'autres nous présentent les tableaux instructifs auxquels un grand nombre d'années de travail et de courses ne suffiraient pas, nous devien-drions coupables en refusant de profiter de leurs labeurs.

Eh bien ! un immense travail, le recensement du Canada, vient d'être fait, et le troisième volume de cette œuvre importante paraissait ces jours derniers.

Ce volume contient l'inventaire des richesses et des ressources nationales, la nomenclature complète et détaillée de nos produits de toute sorte, le catalogue des opérations, des moyens, des forces dont l'action continue, progressive, convertit les matières brutes ou les espèces vivantes, en articles propres au commerce, à la fabrication, à l'échange, à la consommation, enfin, à tout ce qui constitue la puissance matérielle, par conséquent la valeur morale et l'influence politique d'un pays.

A l'aide des tables décennales du recensement, l'on acquiert la connaissance des nombreux rouages de la machine économique, et l'homme d'état, l'industriel, le négociant et l'agriculteur, en dépit des complications du fonctionnement de tous ces engrenages, peuvent se rendre compte de sa solidité, de son mouvement, et savoir de quel côté l'un doit diriger les forces de la nation, les autres où employer leur énergie, appliquer leurs talents et engager leurs capitaux.

Outre ces hauts enseignements, rien de curieux et de fertile en surprise comme une promenade à travers ces chiffres indécis. Chaque profession y trouvera à glaner utilement pour soi, et tout le monde quelque chose à apprendre.

Nous allons donc, si nos lecteurs veulent bien y consentir, nous mettre en route et leur faire faire le tour de notre domaine, inventoriant à mesure les meubles et immeubles de cette vaste propriété dont chacun de nous possède une part, et qu'administrent, en notre nom et à notre compte, nos fermiers et engagés, MM. les Ministres et les Députés.

Ni la Colombie Anglaise, ni Manitoba, ni l'île du Prince-Edouard, annexés depuis, ne figurent dans le recensement.

Voulez-vous connaître le cahier général de la propriété foncière et de la propriété maritime de chaque province, lisez attentivement ce tableau :

Propriété Foncière.

Provinces.	Acres de terre possédés.	Emplacements de villes et villages.	Maisons possédées.	Entreprises, fabriques, boulangeries et autres.	Granges et étables.
Ontario	18,605,019	178,126	262,619	28,556	23,575
Québec	17,701,589	67,737	176,378	20,264	207,211
Nouveau-Brunswick	5,433,989	15,700	46,905	6,306	44,670
Nouvelle-Ecosse	6,607,459	20,987	59,611	13,788	56,908
Totaux	49,368,056	282,550	539,512	68,914	395,364

Propriété Maritime.

Provinces.	Vapeurs.	Tonnage.	Voiliers.	Tonnage.	Bâtimens.	Tonnage.
Ontario	164	21,440	291	46,033	255	23,121
Québec	183	41,774	630	138,750	1,487	71,997
Nouveau-Brunswick	35	6,373	647	181,315	209	4,209
Nouvelle-Ecosse	19	1,787	1,086	294,348	88	1,979
Totaux	399	81,374	3,254	860,446	2,019	101,306

Cela vous donne un total de 5,673 navires pour les quatre provinces. Désirez-vous avoir le chiffre de la population, le nombre d'individus propriétaires, de fermiers et d'employés, voici :

Provinces.	Population.	Propriétaires	Fermiers.	Employés.
Québec	1,191,516	109,059	7,895	1,132
Ontario	1,820,851	144,912	27,340	702
Nouveau-Brunswick	285,594	29,059	2,034	109
Nouvelle-Ecosse	387,800	48,830	2,314	172

On voit par le tableau précédent que la propriété foncière, très-morcelée proportionnellement à la population de chaque province, compte dans Ontario le plus grand nombre de fermiers, et partout très-peu d'employés.

Voilà donc un fait à déduire du recensement, celui du besoin pour le pays d'une émigration d'agriculteurs. Il faut croire que nos agriculteurs font eux-mêmes, comme ils le peuvent, leur propre besogne, puisque sur 326,160 propriétaires, nous ne trouvons que 41,702 fermiers et employés.

En fait de véhicules servant à toutes espèces d'usages, d'instruments aratoires et de produits pour l'élevage, ou la consommation, le Canada possédait, à l'époque du recensement en 1871, 514,116 voitures légères ; 842,514 voitures de transport ; 573,648 charrues et herses ; 44,204 moissonneuses et faucheuses ; 63,093 rateaux à cheval ; 30,735 batteuses ; 167,964 cribles ; 642,171 chevaux ; 193,572 poulains ; 139,635 bœufs de travail ; 1,251,209 vaches laitières, 1,233,446 autres bêtes bovines ; 3,155,509 moutons ; 1,366,033 cochons ; 144,791 ruches d'abeilles.

Nous allons nous borner maintenant à donner ce qui se rapporte au Bas-Canada, particulièrement, remettant à une autre fois les statistiques concernant les autres provinces :

Voitures légères	240,018
Voitures de transport	404,966
Charrues et herses	206,663
Moissonneuses et faucheuses	5,149
Rateaux à cheval	10,401
Batteuses	15,476
Cribles	37,262

Chevaux	196,339
Poulains et poulaches	57,038
Bœufs de travail	48,348
Vaches laitières	406,542
Autres bêtes bovines	328,572
Moutons	1,007,800
Cochons	371,452
Ruches d'abeille	41,295

Chose bizarre ! nous possédons 34,000 voitures de transport de plus que la province d'Ontario, et nous comptons cependant 172,246 chevaux en moins. Dans le Haut-Canada, la plupart des voitures ont deux chevaux, tandis que chez nous, chaque cheval a deux voitures ; c'est ainsi que s'explique ce phénomène. Quant aux porcs Ontario on a 874,664 contre nous 371,452, et 638,759 vaches laitières, contre nous 406,542.

Nos récoltes en céréales et autres produits des champs se répartissent annuellement comme ci-après :

Blé d'hiver	2,035,921 boisseaux.
Blé de printemps	22,155 "
Orge	1,668,208 "
Avoine	15,116,262 "
Seigle	458,970 "
Pois	2,205,585 "
Fèves	79,058 "
Sarrasin	1,676,078 "
Mais	603,356 "
Patates	18,068,323 "
Navets	812,073 "
Autres racines	597,160 "
Graines de mil	142,335 "
Foin	1,225,640 tonneaux
Beurre	24,289,127 livres.
Fromage	512,435 "
Graines de lin	91,545 boisseaux.
Filasse	1,270,215 livres.
Drap de fabrique domestique	3,359,766 verges.
Toile de lin	1,559,410 "
Pommes	409,903 boisseaux.
Raisins	80,099 livres
Autres fruits	100,878 boisseaux.
Sucre d'érable	10,497,418 livres.
Tabac	1,195,345 "
Houblon	499,568 "

Nous terminons cette première partie par le produit des fourrures :

Castors	36,148
Ours	1,181
Loutres	3,438
Martes	11,842
Visons	19,072
Renards	5,086
Orignaux, Caribous et Chevreuils	6,740
Loups-Marins	35,400
Rats musqués	184,830
Autres peaux	19,700

Dans un second article, nous compléterons notre inventaire provincial, et nous ferons ressortir les différences importantes qui caractérisent en fait de produits agricoles, forestiers, industriels, de chasse ou de pêche, les provinces entre elles.

Comme le recensement forme un ouvrage de plusieurs volumes que l'on ne peut point aisément se procurer, nos lecteurs nous pardonneront cette excursion un peu aride, en faveur de l'utilité de notre but.

A. ACHINTRE.

RECETTES. — ECONOMIE DOMESTIQUE

Manière de conserver le lard.—Après que le lard a été 17 jours dans le sel, on prend une caisse qui en puisse contenir trois ou quatre pièces, puis on met du foin au fond et on entoure chaque pièce avec un lit de foin, en ayant soin que chacune d'elles soit séparée par une couche de foin ; on ferme la boîte lorsqu'elle est bien remplie et foulée avec du foin dans toutes les parties ; on la dépose dans un lieu sec. Le lard que l'on conserve de cette manière ne rancit jamais et conserve un excellent goût.

Pierre de touche économique ; moyen de reconnaître l'or.—Prenez une pierre à briquet (silice) frottez dessus l'objet qu'il vous intéresse d'essayer ; lorsque l'empreinte métallique est suffisamment marquée, enflammez une allumette bien soufflée ; approchez la flamme le plus possible de l'empreinte faite sur la pierre ; si le métal n'était pas de l'or, l'empreinte disparaîtrait.

Les Pastilles du Dr. Nelaton, contre le Rhume, maladie de bronches, maux de Gorge et Consommation, produisent toujours l'effet désiré.—Lafond et cie. 25 cents la boîte.

HYGIENE PUBLIQUE

HYGIÈME DES THÉÂTRES

Des expériences faites le 1er décembre dernier par M. le Dr. Hubner, dans la salle du théâtre Marie, à Saint-Petersbourg, pendant la représentation, afin de constater l'altération progressive de l'air, il est résulté des données intéressantes et utiles à connaître à ce point de vue.

C'était dans une loge de deuxième rang, faisant face à la scène. La température s'élevait de quart d'heure en quart d'heure, bien que le mouvement du public sortant dans les entr'actes dût contribuer à rafraîchir la salle par la communication de l'air intérieur avec celui des couloirs. Au lever du rideau, la température était de 18° (centigrades). Elle avait monté à 24° à la fin du premier acte et à 25° au commencement du second.

La quantité d'humidité croissait moins rapidement. Cependant, en deux heures, elle avait augmenté de 30 par 100 et, vers la fin du 4e acte, elle était devenue plus considérable que l'humidité de l'air extérieur. Au commencement du spectacle, l'humidité de l'air dans la salle était de 40 à 60. p. 100, c'est-à-dire correspondant à l'humidité de l'air dans des logements salubres et bien aérés. A la fin du spectacle, elle était de 85 p. 100, c'est-à-dire qu'elle égalait l'humidité des logements malsains et exerçant une influence pernicieuse sur leurs habitants.

Pour ce qui est de la saturation de l'air par l'acide carbonique, elle dépassait déjà au second acte de six fois la quantité normale de ce gaz dans l'air respirable, et était de 1,9 pour mille mètres cubes. A la fin du spectacle, elle arrivait à 4,3 pour mille, ce qui constitue une altération de l'air respirable pouvant produire une action toxique sur les poumons des gens habitués à respirer un air pur.

CÉCITÉ CHEZ LES FUMEURS

L'un des plus grands dangers attribués à l'habitude invétérée de fumer, surtout la pipe, c'est de perdre la vue. L'absorption de la nicotine, principe toxique et extrêmement vénéneux du tabac, qui tue comme l'acide prussique en portant son action sur le système nerveux, serait la cause de ce redoutable accident. Certains fumeurs dont le nerf optique est sans doute spécialement impressionnable selon une disposition, une idiosyncrasie particulière, seraient ainsi frappés d'amaurose symétrique des deux yeux, c'est-à-dire de la diminution graduelle, puis de la perte absolue de la vision, par la paralysie ou la dégénérescence de la rétine.

Un célèbre oculiste anglais, M. Jonathan Hutchinson, en continuant ses recherches à cet égard, met ce triste fait en évidence. En 1864, il publiait ainsi un tableau de 40 amaurotiques, dont 23 étaient des fumeurs avérés. Un autre tableau, publié en 1868, en contenait 42, et le dernier, tout récent, 29. Sur ce total de 111 amaurotiques, il n'y a que 12 femmes. Le sexe masculin est donc presque exclusivement la victime de cette forme de cécité et, comme la plupart sont des fumeurs, il est naturel d'en attribuer la cause à cette déplorable habitude et d'accuser le tabac de ces tristes effets.

On le nie en invoquant l'exonération du plus grand nombre de fumeurs et le défaut de signes, de caractères distinctifs de l'amaurose nicotinique. Mais la raison n'est pas péremptoire. Des sujets qui s'exposent tous les jours à contracter la fièvre intermittente ou typhoïde, la rougeole, la coqueluche ou toute autre maladie, même contagieuse, un certain nombre y échappent sans que l'on pense seulement à nier la cause spécifique qui a agi sur les autres. Chacun a une réceptivité, une susceptibi-

lité individuelle selon sa vitalité, son tempérament, aussi bien pour les maladies générales que pour celles d'un organe, d'un tissu particulier. Pourquoi certains individus sont-ils frappés spontanément de cataracte, quand le plus grand nombre y échappent? Assurément, il y a une cause individuelle qui agit en dehors de l'âge, des professions, des climats, puisque, malgré l'observation alternative de ces causes communes, on n'est pas encore parvenu à la distinguer dans tous les cas. Le tabac peut donc bien agir sur certains fumeurs prédisposés pour déterminer l'amaurose ou tel autre trouble de la vision.

L'un des fils et un neveu de la femme amaurotique figurant dans le dernier tableau, tous deux adonnés à la pipe, furent ainsi frappés d'amaurose, jeunes encore, en raison de la prédisposition héréditaire qui régnait dans leur famille. Un état particulier du système nerveux prédispose ces fumeurs; mais il est difficile de le distinguer, et jusqu'ici deux seules particularités indiquent cette prédisposition: ce sont ceux qui ont eu beaucoup de peine à apprendre à fumer, à s'y habituer, qui en ont été souvent malades, et qui souffrent beaucoup du mal de mer. Cette dernière observation a surtout été faite parmi les matelots.

Dans d'autres cas, tandis que l'usage excessif du tabac avait été sans nocuité pendant la période d'activité de la vie et des organes, la vue commence à s'affaiblir, à se troubler dès que le repos commence. Il semble que l'élimination des principes toxiques, activée par le travail corporel, soit insuffisante par le repos prolongé.

L'indication du remède est facile dans les deux cas. Dans le premier, il faut absolument cesser aussitôt de fumer, dès que le trouble de la vue se manifeste; dans le second, il faut reprendre ses occupations actives, car souvent la cessation de fumer ne suffirait même pas.

D'ailleurs, il n'est souvent pas sans danger de cesser tout à coup une habitude de tous les instants, qui s'identifie avec la vie comme celle de fumer. Un navigateur de 23 ans qui, depuis l'âge de 7 ans, n'avait cessé d'avoir la pipe ou le cigare à la bouche, entre au couvent de la grande Chartreuse en 1864, pour embrasser la vie claustrale. Il dut donc cesser brusquement et radicalement son habitude favorite.

Grâce à quelques prises de tabac, il supporta cette privation les premiers jours, mais bientôt il éprouva de la constipation, de l'embarras gastrique et des accès intermittents épileptiformes suivis de crises spasmodiques.

En augmentant, ces accidents jetèrent le malade dans une grande faiblesse. Il était pris subitement d'immobilité avec résolution musculaire, pâleur avec pouls lent et petit, faiblesses des battements du cœur et de la respiration. C'était comme une syncope incomplète avec conservation de l'intelligence, durant une heure environ, malgré les frictions stimulantes au creux de l'estomac, et qui se répétait plusieurs fois par jour.

On employa vainement le sulfate de quinine et l'on parlait d'un séton à la nuque, lorsque M. Pascal, sachant que des accidents semblables s'étaient déclarés chez un fumeur qui avait voulu se corriger trop radicalement d'une habitude invétérée, vint en aide au jeune religieux. Il lui donna du bon tabac et une pipe, et cela suffit au commencement d'une crise pour enrayer aussitôt les accidents. Ils se dissipèrent au fur et à mesure qu'il aspirait la fumée. Avec la continuation de ce traitement, les vomissements et les crises ont disparu et la santé s'est rétablie.

Les fumeurs admettront sans doute plus volontiers cet effet morbide du défaut de fumer, que les résultats de son excès. Mais

qu'ils y prennent garde, se laisser aller sans mesure à une telle habitude est toujours funeste et suivi de conséquences fâcheuses pour la santé, car elle est essentiellement antagoniste des règles de l'hygiène.

P. G.

NOUVELLES DIVERSES

Deux bataillons provisoires de cavalerie seront levés; leurs quartiers-généraux seront à Cobourg et à Kingston.

La compagnie de navigation de Longueuil vient de se décider à construire un quai sur le côté nord de l'île Ste. Hélène. La construction de ce quai abrégera le trajet et permettra à la compagnie de doubler presque ses trajets.

Un dividende de quatre pour cent sur le capital payé de la Banque Jacques-Cartier a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable à la banque le et après le 1er juin prochain.

Les livres de transport seront fermés du 17 au 31 mai inclusivement.

La mésintelligence qui existe entre les Français et les Anglais occupés à faire la pêche à Terre-Neuve, pouvant occasionner des troubles, les gouvernements français et anglais ont décidé d'envoyer des navires sur les lieux pour prévenir toute collision.

Les Canadiens-Français de New-York se réuniront le 20 mai prochain, pour fêter la vingt-cinquième année d'existence de la Société St. Jean-Baptiste, qu'ils ont fondée et qui est la plus ancienne des sociétés canadiennes-françaises aux Etats-Unis, et, à une exception près, la plus ancienne des sociétés de langue française de New-York.

Des informations d'Ottawa nous apprennent que le gouvernement a pris des arrangements pour faire placer des bouées et des phares à l'entrée du havre de la rivière des Français.

Les journaux de Belgique annoncent que les médecins ont perdu tout espoir de voir se rétablir la santé de la princesse Charlotte, sœur du roi Léopold II. On croit très-prochaine la fin de la malheureuse ex-impératrice du Mexique.

Une triste nouvelle nous arrive de Paris: Les Frères des Ecoles Chrétiennes ont perdu, le 20 avril dernier, leur supérieur-général, le Frère Jean-Olympe. Il était âgé de 67 ans et était supérieur des Frères depuis le 9 avril 1874.

Le Frère Jean-Olympe portait dans le monde le nom de M. Just Paget.

Son Honneur le juge Loranger remplacera le juge McKay pendant le séjour de celui-ci en Europe.

Depuis l'ouverture de la navigation, le prix du passage entre Ottawa et Montréal est réduit de \$5 85 à \$4.

Le *Lake Michigan* est le premier voilier arrivé dans le port de Québec cette année. Il appartient à la "Canada Shipping Co." Le *Lake Michigan*, capitaine Lamont, est parti de Greenock le 31 mars.

M. Creeley, un industriel, a décidé d'établir une manufacture de papier à Joliette.

Il a déjà choisi le site de son établissement dans les limites de la ville, sur les bords de la rivière l'Assomption.

A l'assemblée générale de la société St. Jean-Baptiste de Nashua, N. H., a eu lieu le 4 courant l'élection des officiers pour les six mois prochains. Les messieurs suivants ont été élus, savoir:

Chaplain: Rév. J. B. U. V. Millette;
Président: L. P. Lucier;
Vice-Président: Alphonse Dion;
Sec.-Archiviste: Joseph Morris;
Ass.-Secrétaire: J. C. Gervais;
Sec.-Trésorier: Paul Lucier;
Ass.-Trésorier: Alphonse Dionne;
Sec.-Correspondant: Pierre Guertin;
Bibliothécaire: Eli. St. Jacques;
Comité d'enquête.—Joseph Tessier, Président; Abraham Boisvert, Michel Bédard, Nectaire Bovenelle et Antoine Pleau.
Comité de visite.—Hilaire Lefebvre, Alex. Boulé, Paul Bellerse.
Commissaire-ordonnateur.—Alfred Lucier;
Assits.-Commissaires: Prudent Robichault et Joseph Malhiot.

L'ÉLEVATEUR BOVIN.—Pas un de nos lecteurs qui ne connaisse à Québec la côte que tout nouvel arrivé doit gravir pour se rendre à la haute-ville. En été, la descente est facile, mais en hiver elle devient dangereuse; quant à la montée, pénible en toute saison, elle passe à l'état d'épreuve pendant les jours caniculaires, et l'on y trempe sa chemise. Eh bien, d'après le plan de M. Boivin, plan qui va s'exécuter immédiatement, on en sera quitte pour une sensa-

tion agréable, cela équivaudra à dix minutes d'ascension aérostatique. Un élévateur vous enlèvera du pied de la colline au sommet avant que l'on ait eu le temps de s'asseoir.

Franchement, l'idée est excellente, et une fois la chose en opération, on s'écriera comme toujours: "Mais comment cette idée n'est-elle pas venue plus tôt?" N'importe, mieux vaut tard que jamais.

Les gros hommes de toute la terre et les ménagères de Québec remercient dès aujourd'hui un de leurs bienfaiteurs.

Le rapport annuel du barreau de Montréal renferme une statistique intéressante, celle des étudiants qui, dans une période de dix ans, ont été admis soit à l'étude, soit à l'exercice de la profession:

Années.	Pratique.	Étude.
1863-64	41	53
1864-65	34	49
1865-66	55	29
1866-67	28	30
1867-68	30	21
1868-69	24	18
1869-70	31	24
1870-71	22	11
1871-72	19	19
1872-73	11	13
1873-74	16	15
1874-75	11	19

Ce que constate cette échelle barométrique de la profession, c'est que l'étude de cette dernière est en baisse depuis l'année 1870.

ÉLECTRICITÉ DOMESTIQUE.—A propos d'un entrefilet de notre dernier numéro, dans lequel il est dit que la tension électrique de l'air pendant certains jours d'orage est telle, aux Etats-Unis, que l'on tire des étincelles des cheveux par le passage d'un peigne, et que l'on a pu allumer le gaz sans feu, par la simple approche du doigt — un de nos lecteurs nous écrit: "qu'il n'est pas nécessaire d'aller aux Etats-Unis pour être témoin de ces phénomènes, ni d'attendre des jours d'orage. A Montréal même, un peigne de gutta-percha fait pétiller les cheveux le jour, et si vous usez du peigne dans l'obscurité, vous verrez vos cheveux resplendissant d'étincelles électriques. Quant à allumer le gaz sans feu, essayez-le de suite et vous réussirez du premier coup, en suivant la méthode suivante: tenez le gaz ouvert pour le moment du toucher, frottez vos pieds chaussés de pantoufles (*sleppers* sans talons) quelques instants sur le tapis, présentez le doigt sur le bec et le gaz s'enflammera. Si vous ne réussissez pas du premier coup, c'est que vous aurez touché le bec trop loin de l'ouverture. J'ai fait et vu faire la chose bien des fois."

On lit dans le *Progrès* de Sherbrooke du 1er mai:

"Mardi dernier était le jour choisi par les citoyens du faubourg St. Jean, Québec, pour présenter à Sa Grandeur Mgr. Racine, évêque de Sherbrooke, les ornements pontificaux qu'ils avaient résolu d'offrir à leur ancien pasteur, à l'occasion de sa promotion à l'épiscopat.

"Lundi, 26 avril au soir, une députation composée des messieurs suivants, arrivait dans cette ville dans ce but: le Dr. Olivier Robitaille, président du comité, et MM. Louis Bilodeau, Joseph Paris, Guill. Carpentier, J. B. Poitras, Camille Déry, Louis Boivin, Augustin Trudel, Cyrille Duquet, B. Houde. Le lendemain à 3 heures p. m., Sa Grandeur recevait la députation dans la grande salle du couvent. Bon nombre de dames et les membres du comité de Sherbrooke avaient été invités pour la circonstance. Les ornements pontificaux se composent de chasubles, dalmatiques et chapes, avec tous les accessoires. Le tout est de drap d'or pur, et orné à perfection. L'achat en a été fait à Lyon, France, au prix de \$1,435.

"Ajoutons que la souscription faite à Québec en faveur de notre évêque, tant parmi le clergé que les citoyens, s'est élevée à la belle somme de \$4,230.

"A M. le Dr. Robitaille revient la principale part d'honneur et de mérite dans la belle œuvre des citoyens du faubourg St. Jean. Honneur à lui! honneur à eux tous!"

"Cette générosité honore également ceux qui ont offert et celui qui a reçu ces riches cadeaux."

La cérémonie de la remise de la barrette au cardinal McCloskey a eu lieu dans la cathédrale de Saint-Patrick. Trente-six évêques et archevêques et près de quatre cents prêtres assistaient à cette cérémonie, qui a été conduite par Mgr. Bayley, archevêque de Baltimore et primat des Etats-Unis. L'église était tendue d'étoffe écarlate. On voyait dans le chœur un trône de velours rouge destiné au niveau cardinal, et un second trône moins orné où a pris place l'archevêque de Baltimore. Parmi les décorations de l'église, on remarquait aussi deux drapeaux pontificaux suspendus dans la partie centrale de la nef.

Trois mille invitations avaient été faites. C'est à peine si la cathédrale pouvait contenir tout ce monde. Dès huit heures du matin, la foule se portait vers Mott et Mulberry streets. La police occupait ces rues. Trois cents agents formaient un cordon autour de l'église, où ils ne laissaient pénétrer que les personnes munies de billets. A dix heures, il ne restait plus une seule place disponible. Parmi les person-

nes présentes, on remarquait M. Wickham, maire de New-York; M. Arthur, collecteur de la douane; les juges Daly, Donohue et Brady; M. Phelps, attorney du district; M. Francis Kernan, sénateur des Etats-Unis, etc.

Vers dix heures et demie, les prêtres et les prélats, au nombre de plus de trois cents, sont entrés processionnellement dans l'église. Derrière eux venait le cardinal, qui portait encore la robe violette des archevêques. Enfin, le comte Marefoschi, en uniforme de garde noble du Pape et le casque en tête, fermait la marche. Après que les prêtres et les prélats eurent pris place, l'évêque de Brooklyn, Mgr. Loughlin, a célébré la messe, à l'issue de laquelle la remise de la barrette a eu lieu. C'est l'archevêque de Baltimore qui a posé et insigne sur la tête du cardinal, après lecture du bref pontifical qui élève Mgr. McCloskey au cardinalat.

Le nouveau prince de l'Eglise s'est retiré un instant dans la sacristie pour revêtir sa robe rouge. Il est revenu ensuite faire un discours en anglais dans lequel il a remercié le Pape de l'honneur accordé aux catholiques des Etats-Unis dans sa personne. La cérémonie s'est terminée par un *Te Deum*.

L'Hon. M. Chapleau a reçu de Manitoba la dépêche suivante:

"Lépine refuse le pardon conditionnel qui lui est offert.

"Il restera en prison jusqu'à l'expiration des deux années. "E. T."

CONTRE LA MORALE

DE L'INTÉRÊT BIEN ENTENDU

Si le bonheur est le but suprême, le bien et le mal ne sont pas dans l'acte lui-même, mais dans ses résultats heureux ou funestes.

Fontenelle voyant mener un homme au supplice disait: «Voilà un homme qui a mal calculé.» D'où il suit que si cet homme, en faisant ce qu'il a fait, eut échappé au supplice, il aurait bien calculé, et que sa conduite eût été louable. L'action devient donc bonne ou mauvaise suivant l'événement. Tout acte est donc de soi indifférent, et c'est le sort qui le qualifie.

Si l'honnête n'est que l'utile, le génie du calcul est la sagesse par excellence: que dis-je? c'est la vertu!

Mais ce génie n'est point à la portée de tout le monde. Il suppose, avec une longue expérience de la vie, un coup d'œil sûr, capable de discerner toutes les conséquences des actions, une tête assez forte et assez vaste pour embrasser et peser leurs chances diverses. Le jeune homme, l'ignorant, le pauvre d'esprit, ne pourront pas distinguer le bien et le mal, l'honnête et le deshonnête. Et même, en supposant la prudence la plus consommée, quelle place ne reste-t-il pas, dans la profonde obscurité des choses humaines, pour le hasard et pour l'imprévu! En vérité, dans le système de l'intérêt bien entendu, il faut une grande science pour être honnête homme. Il en faut beaucoup moins à la vertu ordinaire, dont la devise a toujours été: «Fais ce que je dois, adviene que pourra.» Mais ce principe est précisément le contre-pied du principe de l'intérêt. Il faut choisir entre eux. Si l'intérêt est le principe unique avoué par la raison, le désintéressement est un mensonge et un délire, et, à la lettre, un monstre incompréhensible dans la nature humaine bien ordonnée.

Et pourtant l'humanité parle de désintéressement, et par là elle n'entend nullement ce savant égoïsme qui se prive d'un plaisir pour un plaisir plus sûr, ou plus délicat, ou plus durable. Personne n'a jamais cru que ce fut la nature ou le degré du plaisir recherché qui constituait le désintéressement. On n'accorde ce nom qu'au sacrifice de l'intérêt, quel qu'il soit, à un motif pur de tout intérêt. Et non-seulement le genre humain entend ainsi le désintéressement, mais il croit qu'un tel désintéressement existe; il en croit l'âme capable. Il admire le dévouement de Régulus, parce qu'il ne voit pas quel intérêt a pu pousser ce grand homme à aller

chercher, loin de sa patrie, chez des ennemis cruels, une mort affreuse, quand il aurait pu vivre tranquille et même honoré au milieu de sa famille et de ses concitoyens.

Mais la gloire, dira-t-on, la passion de la gloire, voilà ce qui a inspiré Régulus ; c'est donc encore l'intérêt qui explique l'apparent héroïsme du vieux Romain.

Convinez qu'alors cette manière d'entendre son intérêt est absurde jusqu'au ridicule, et que les héros sont des égoïstes bien maladroits et bien inconséquents. Au lieu d'élever des statues, avec le genre humain abusé, à Régulus, à d'Assas, à saint Vincent de Paul, la vraie philosophie les devrait renvoyer aux petites maisons pour qu'un bon régime les guérisse de la générosité, de la charité, de la grandeur d'âme, et les ramenât à l'état sain, à l'état normal, celui où l'homme ne pense qu'à soi et ne connaît d'autre loi, d'autre principe d'action que son intérêt.

UNE LANGUE UNIVERSELLE

Une langue qui serait comprise dans tout le monde, serait, dit un écrivain contemporain, extrêmement utile au point de vue de la science, du commerce et des transactions industrielles. Certains philanthropes ont essayé plus d'une fois d'inventer une langue universelle, mais tous les jours sans aucun succès, et les savants et les commerçants qui désirent avoir des rapports avec des personnes de nation étrangère, ou tirer profit de leurs connaissances et de leurs ouvrages, se voient dans la nécessité absolue d'apprendre un grand nombre de langues ou bien de se confier à des traductions. Pour obvier à cet inconvénient, un Allemand érudit, le Dr. Bachmayer, vient d'inventer une nouvelle manière de correspondre par laquelle les chiffres sont substitués aux mots et aux idées. Considérant que 4,000 mots sont suffisants pour exprimer tout ce que l'on désire, il prépare un dictionnaire avec une colonne pour les chiffres, chaque chiffre désigne un mot qu'il exprime dans toutes les langues. Par exemple, en supposant que le nombre 52 désignerait le mot feu en français, dans le dictionnaire anglais le mot *fire* se trouverait également au nombre 52. Il en serait de même de *feuer* en allemand et de *ignis* en latin.

On comprend que par ce moyen un Anglais pourrait tenir des correspondances avec un Français ou un Allemand ou aucune personne parlant un autre langage.

Tout le secret consisterait à savoir compter. Pour distinguer le masculin et le féminin, les noms, les adjectifs, les temps et autres difficultés de la grammaire, le Dr. Bachmayer a ajouté certains signes, très-simples d'ailleurs, à ces chiffres. Il a déjà publié trois dictionnaires de ce genre, l'un en français, l'autre en anglais et le troisième en allemand, et il est à continuer son travail dans les autres langues.

A une assemblée du Congrès oriental, tenue l'automne dernier, trois copies de ce curieux dictionnaire furent exhibées et reçurent les éloges les plus flatteurs de la part de linguistes distingués.

La Compagnie d'assurance contre l'incendie, la *Stadacona*, dont la succursale est au No. 13, Place-d'Armes à Montréal, borne ses opérations au Canada seulement.

L'assurance dans une compagnie étrangère dont les risques s'étendent dans plusieurs contrées, loin d'être une garantie que la division des risques semblerait donner, est au contraire, pour l'assuré canadien, une cause de crainte, car il est intéressé ainsi dans des risques de sinistres, entièrement différents de ceux contre lesquels il se prémunit : et, c'est cette solidarité que reponse la *Stadacona*, en limitant ses opérations à la Puissance.

LE CHASSEUR

BALLADE DU POÈTE BURGER

Suivi de ses valets et de sa meute nombreuse, il part pour la chasse un dimanche, au moment où les cloches du village annoncent le service divin.

Un chevalier dont l'armure est blanche se présente à lui et le conjure de ne pas profaner le jour du Seigneur ; un autre chevalier, revêtu d'armes noires, lui fait honte de se soumettre à des préjugés qui ne conviennent qu'aux vieillards et aux enfants.

Le chasseur cède aux mauvaises inspirations ; il part, et arrive près du champ d'une pauvre veuve ; elle se jette à ses pieds pour le supplier de ne pas dévaster la moisson en traversant les blés avec sa suite ; le chevalier aux armes blanches supplie le chasseur d'écouter la pitié ; le chevalier noir se moque de ce puéril sentiment : le chasseur prend la férocité pour de l'énergie, et ses chevaux foulent aux pieds l'espoir du pauvre et de l'orphelin.

Enfin le cerf poursuivi se réfugie dans la cabane d'un vieil ermite ; le chasseur veut y mettre le feu pour en faire sortir sa proie ; l'ermite embrasse ses genoux, il veut attendre le furieux qui menace son humble demeure : une dernière fois, le bon génie, sous la forme du chevalier blanc, parle encore ; le mauvais génie, sous celle du chevalier noir, triomphe. Le chasseur tue l'ermite, et tout à coup il est lui-même changé en fantôme et sa propre meute veut le dévorer.

A minuit, dans de certaines saisons de l'année, on voit, au-dessus de la forêt où cet événement s'est passé, un chasseur dans les nuages, poursuivi jusqu'au jour par ses chiens furieux.

SEMAINE POLITIQUE

Des appréhensions, des craintes, en la plupart des cabinets, et des commentaires partout : telle est depuis plus d'une quinzaine la situation politique de l'Europe. Les souverains s'embrassent, se donnent des fêtes, et l'on pourrait user, à ce propos, du cliché bourgeois, « l'on danse sur un volcan. »

Les journaux graves d'Angleterre et d'Amérique se livrent sur l'attitude de la Prusse à des variations peu rassurantes pour le sort de la France et des petits Etats. On parle aussi d'une alliance offensive et défensive entre l'Angleterre, l'Autriche, l'Italie et la Russie. Il va sans dire que si la France n'est point nommée, c'est qu'il en est, dans ce conclave, comme dans les réunions, où la personne présente se trouve toujours exceptée.

Le *Times* termine un de ses articles de fond par ce paragraphe :

« Dans l'état actuel des choses, le moindre incident peut devenir le prétexte d'un conflit terrible. Il est insupportable pour l'Europe d'être exposée à ce danger constant. Elle a hâte d'être arrachée à une situation qui trouble le présent et laisse l'avenir incertain ; car l'expérience a montré ce qu'on doit craindre lorsque la liberté et la paix publique sont à la merci d'un homme, que ce soit un Hapsbourg, un Bourbon, un Bonaparte ou un Hohenzollern. »

Aux Etats-Unis calme complet, si ce n'est M. Pierrepont, juge de la Cour Suprême, nommé Procureur-Général à la place de M. Williams, démissionnaire.

Nos voisins s'occupent beaucoup du centenaire ; leurs agents à l'étranger font feu des quatre pieds, et chez eux les Américains inventent chaque jour un nouveau projet. Ainsi à proximité des bâtiments de l'Exposition Universelle, l'on se prépare à ériger dans Fairmont Park, cinq statues. L'une est celle de William Penn ;

elle n'aura pas moins de trente pieds de haut et sera érigée sur une des collines du parc. Les Allemands se proposent d'élever une statue à Humboldt et les Italiens une autre à Christophe Colomb. Une artiste américaine, miss Harriet Hosmer, fait don au Fairmont Park d'une statue symbolique ; en marbre, représentant la Tolérance, elle doit être érigée aux frais de l'association israélite de Philadelphie. Enfin, une fontaine monumentale, élevée aux frais de la *Catholic Temperance Union* de l'Amérique, sera surmontée d'une statue colossale de Moïse et entourée des statues de Charles Carroll, un des signataires de la Déclaration de l'Indépendance, de l'évêque Carroll, le premier commissaire américain au Canada, le commodore Barry, un des premiers officiers qu'ait eus la marine américaine, et le P. Matthew, l'apôtre catholique de la tempérance. Ces cinq statues sont en bronze.

Cela vaut toujours mieux que de fondre des canons.

Dans les Antilles, un soulèvement politique vient d'éclater à Haiti, dans lequel quarante étrangers ont été tués. Comme un de ces derniers était attaché au consulat d'Angleterre, le vice-amiral Lyons a envoyé un navire de guerre pour demander une satisfaction immédiate, sans cela il bombardera la ville.

Au Pérou, entre deux révolutions, on découvre des gisements de guano. Ainsi, dernièrement, près d'Iquique, où se trouvent les lits exploités, on vient d'en découvrir un dépôt de 25 millions de tonnes, plus 8 millions à un autre endroit. Comme la denrée se vend à peu près \$90 piastres la tonne, on voit que cela en vaut la peine.

A Cuba, le général Valmaséda commande à 30,000 hommes ; mais il a jusqu'ici évité toute rencontre. En attendant que le plan d'investissement du général soit achevé, les insurgés brûlent à qui mieux mieux les plantations. Des personnes bien informées prétendent qu'insurgés et loyaux cubains s'entendent bientôt pour réclamer l'indépendance de l'île.

Ici, au Canada, le Gouverneur-Général attend l'arrivée du *Polynesian* pour s'embarquer, et la province de Québec, elle, se prépare à ses élections locales. On s'assemble déjà, les comités s'organisent, et les personnes bien informées nous assurent que les candidats se montreront en même temps que les feuilles de nos bois.

A. ACHINTRE.

POESIE

LA SOURCE

Tout près du lac filtre une source,
Entre deux pierres, dans un coin ;
Allégrement l'eau prend sa source
Comme pour s'en aller bien loin.

Elle murmure : Oh ! quelle joie !
Sous la terre il faisait si noir !
Maintenant ma rive verdoie,
Le ciel se mire à mon miroir.

Les myosotis aux fleurs bleues
Me disent : Ne m'oubliez pas !
Les libellules de leurs queues
M'égratignent dans leurs ébats ;

A ma coupe l'oiseau s'abreuve ;
Qui sait ? Après quelques détours
Peut-être deviendrais-je un fleuve
Baignant vallons, rochers et tours.

Je graderai de mon écume
Ponts de pierre, quais de granit,
Emportant le steamer qui fume,
A l'Océan où tout finit.

Ainsi la jeune source jase,
Formant cent projets d'avenir ;
Comme l'eau qui bout dans un vase,
Son flot ne peut se contenir ;

Mais le berceau touche à la tombe ;
Le géant futur meurt petit ;
Née à peine, la source tombe
Dans le grand lac qui l'engloutit !

T. G.

LE MOT DE L'ENIGME

« Ce qu'il y a de plus digne
d'être montré aux hommes,
c'est une âme humaine. »
« The one thing worth
showing to mankind is a hu-
man soul. »

(BROWNING.)

XXV

(Suite)

—Oui, Stella, tu as raison, et pour ce bonheur je donnerais tous ceux que je possède.

—Dieu te l'accordera sans doute un jour, répondit-elle en souriant.

Et notre gaieté, interrompue un instant, reprit son cours. Il était l'heure de partir, nous regagnâmes sans tarder notre voiture qui nous attendait à la grille du parc.

Ce jour était le mardi, avant-veille du Jeudi-gras ; c'était donc le lendemain que j'attendais le retour de Lorenzo. Tous les préparatifs de la mascarade étaient terminés, et en passant devant la porte de tante, donna Clelia, qui demeurait dans la rue de Tolède, je proposai à Stella de lui faire une visite et de nous assurer qu'elle aussi s'était occupée de tout ce qui la regardait, car c'était de son balcon que devait se livrer, le surlendemain, la première grande bataille des dragées.

Donna Clelia, je l'ai dit, avait éprouvé, à l'époque de mon mariage, un passager mouvement d'humeur. Mais elle s'était promptement décidée à envisager cet événement d'un bon œil. Sans doute, il eût été plus agréable de pouvoir dire « le *duc mon gendre*, » mais enfin, à défaut de cette satisfaction, c'en était une aussi que de pouvoir dire : « *ma nièce la duchesse*, » et ma tante ne s'en refusait pas. A cela se joignait un autre avantage plus important ; c'était celui de tenir en ma personne un moyen de parvenir à faire partie de ce grand monde qu'elle n'avait jamais aperçu jusque-là qu'à une incommensurable distance, et où elle tenait encore plus à introduire ses filles qu'à pénétrer elle-même. Aussi, dès le jour de mon mariage, elle avait résolu de venir s'établir à Naples, et cette résolution avait déjà eu pour elle les plus heureux résultats. Teresina et Mariuccia étaient de grandes filles, un peu dénuées de distinction, mais non de beauté. Grâce à notre parenté, elles étaient invitées presque partout, et le rêve de leur mère était à peu près réalisé. Comme inévitablement j'y avais contribué, et qu'elles avaient la bonne grâce de le reconnaître, j'étais au mieux avec elles aussi bien qu'avec donna Clelia. Celle-ci, on le comprendra sans peine, avait accueilli avec enthousiasme la demande que je lui avais faite de livrer ses balcons pour le Jeudi-gras à la « *crème* » du beau monde, et nous la trouvâmes dans tout le feu des préparatifs qu'elle jugeait nécessaires pour ce grand événement.

Ma tante occupait, au premier étage d'un des grands palais de la rue de Tolède, un appartement de belles proportions, mais triste et sombre le matin, comme le sont tous ceux qui se trouvent dans cette localité. Le soir, lorsque ses salons étaient éclairés, ils faisaient cependant fort bon effet, et donna Clelia elle-même, lorsque sa volumineuse personne était revêtue d'un costume de velours noir, et qu'elle avait ajouté à sa chevelure, hardiment relevée, un faux chignon, un panache de plumes rouges et de fort beaux diamants, donna Clelia, je l'affirme, représentait fort bien son personnage de mère noble et l'on pouvait même supposer en la regardant que, dans son temps, elle avait dû être plus belle que ses filles. Mais lorsqu'elle nous reçut ce jour-là, enveloppée dans une vaste robe de chambre qui indiquait que, malgré l'heure avancée, sa toilette n'était pas encore commencée, et ses cheveux réduits à leur plus simple expression, ma tante présentait un tout autre aspect. Elle ne fut toutefois nullement déconcertée de nous voir paraître, et nous reçut au contraire à bras ouverts, car elle était bien aise de nous expliquer tous les arrangements qu'elle était occupée en ce moment à surveiller elle-même, explication qui était en même temps celle du négligé dans lequel nous la surprîmes.

Nous allions enfin les quitter lorsque Mariuccia s'écria :

—Oh ! à propos, Ginevrina, Teresia a cru voir de loin le duc Lorenzo à Sorrento.

—Lorenzo ? . . . à Sorrento ! . . . Non, tu t'es trompée, Teresia ; il est parti pour Bologne il y a huit jours ; il ne revient que demain.

—Tu entends ? dit Mariuccia à sa sœur, je te disais bien que tu avais tort et que ce n'était pas lui.

—C'est singulier, dit Teresina. En tout cas c'est quelqu'un qui lui ressemblait beaucoup ; mais il est vrai que je l'ai à peine aperçu une seconde.

—Et où cela ? dis-je avec un très-léger battement de cœur.

—A la fenêtre d'une petite villa située loin de la route, au fond d'une *masseria* (1). Nous y avons passé par hasard dans notre promenade.

Elle s'était trompée, cela était évident ; pourtant, lorsque, le soir, Lorenzo reparut, un jour plus tôt que je ne l'attendais, j'éprouvai en le revoyant un peu de malaise. Il s'en aperçut et me demanda en souriant si par hasard j'étais contrariée qu'il eût hâte son retour ? Je fus tentée de lui dire ce qui me troublait. Mais j'eus honte du nouveau soupçon que cette explication aurait révélé, et je me le reprochai même comme une injure envers lui. Je me tus donc et m'efforçai d'oublier, ou du moins de ne faire aucune sorte d'attention aux bavardages de mes cousines.

XXVI

Parmi les plaisirs du carnaval, il en était un auquel je n'étais nullement tentée de prendre part, c'était celui du bal masqué ou, comme on le nommait, du Festino de Saint-Charles. Je dois cependant remarquer ici que, pour ce divertissement plus encore que pour tous les autres, Naples différait de Paris, et qu'il n'y avait aucune ressemblance entre les bals masqués de Saint-Charles et ceux qui se donnent à l'Opéra de Paris. Aucune femme honnête ou seulement prudente ne songerait, j'imagine, à s'aventurer à celui-ci, tandis qu'à Saint-Charles, il n'était pas rare d'y voir, non-seulement toutes les femmes de la société, mais même des jeunes filles conduites par leurs mères comme à tout autre bal. On se masquait pendant une heure : on s'amusait, si on en avait le talent, à intriguer ses connaissances et ses amis ; puis, à une heure dite, plusieurs salons (formés en réunissant ensemble un nombre plus ou moins grand de loges) s'illuminaient successivement. Alors chacun ôtait son masque, et les différentes coteries se retrouvaient par groupes de dix, quinze ou vingt personnes pour souper ensemble à visage découvert. Je ne prétends point nier, assurément (mon récit lui-même me l'interdirait), que la facilité de profiter du masque pour passer la soirée d'une façon moins inoffensive ne fût souvent mise à profit : il ne saurait en être autrement, là où règne ce genre de folie, même lorsqu'elle est mitigée. J'ai voulu seulement expliquer quel en était alors le caractère général.

Je n'avais, toutefois, nulle envie d'aller au Festino : mettre un masque sur mon visage m'inspirait une vive répugnance, et le voir sur celui des autres me causait une sorte de peur. De plus, je ne comprenais rien à l'intérêt qu'inspire ce genre de mystère toujours vain et puéril, lorsqu'il n'est pas dangereux et coupable ; je ne possédais ni le talent de déguiser ma voix, ni celui de me servir du jargon qui constitue l'esprit du bal masqué. J'avais donc nettement refusé de faire partie d'une réunion de vingt personnes qui se rendaient ensemble à Saint-Charles le Jeudi gras, et qui, après s'être dispersées quelque temps dans la salle, devaient se rejoindre pour souper ensemble.

Stella n'avait ni mes répugnances, ni mon incapacité ; elle savait, au contraire, jouer à ce jeu du masque avec grâce et finesse, et elle aussi avait été invitée, comme moi, à s'enrôler dans cette bande joyeuse ; mais elle avait renoncé à cet amusement pour souper en famille avec ses vieux parents et leurs amis, et nous avions décidé, d'un commun accord, que nos plaisirs, pour ce jour-là, se borneraient à celui qui nous attendait à *Tolède* au balcon de ma tante Clelia.

L'heure en était venue, et nous étions sous les armes, c'est-à-dire le visage protégé par une sorte de visière formée d'un léger réseau de fil de fer, et toutes (sauf ma tante) vêtues de manière à ne pas craindre les nuages de farine que nous allions affronter en même temps que ces projectiles qui, sous le nom de *confetti*, sont fort redoutables et n'ont de doux et de sucré que leur nom. Quelques-unes avaient poussé la précaution jusqu'à se faire faire, exprès pour ce jour, un costume de bataille. Le nombre, Teresina et Mariuccia, à l'instigation de Lando, avaient revêtu des robes de coutil blanc, ornées de nœuds roses, qui, tout en leur permettant d'affronter sans danger les coups qui allaient pleuvoir sur elles, leur allaient fort bien, et les faisaient ressembler à deux

bergères de Watteau un peu colossales. Mais ma tante avait dédaigné ce mélange d'élégance et d'économie ; elle n'avait point songé à ce qui allait avoir lieu dans la rue, mais ce qui allait se passer dans son salon. Sans égard pour le péril, elle avait mis une robe de soie jaune, de la nuance la plus éclatante, et elle avait surmonté son chignon et ses fausses tresses d'un bonnet orné de bluets et de coquelicots auquel, était attaché un nœud rouge qui flottait comme un drapeau au sommet d'une tour. Cette parure était destinée à faire honneur à ses visiteuses intéressées. Pour la plupart, ceux-ci n'avaient cru venir chercher chez elle que son balcon ; mais, pour parvenir à ce balcon, il fallait traverser le salon, et dans ce salon se tenait donna Clelia elle-même, arrêtant les arrivants au passage et prélevant un tribut de politesse que personne ne pouvait lui refuser, et que (ainsi mis en demeure) chacun lui payait libéralement. Aussi, jamais, en un seul jour, elle n'avait fait une pareille récolte de nouvelles et nobles connaissances, jamais elle n'avait reçu, à la fois, un si grand nombre d'invitations désirées : car, pouvait-on en effet répondre autrement que par l'hospitalité à l'hospitalité dont on était l'objet ? Ma tante eut ainsi, au début de la journée, une heure de joie sans mélange.

Enfin la bataille s'engagea sérieusement. Pour qui en a livré de semblables, il est superflu de dépeindre l'entraînement et la folie que chacun finit par y apporter ; à qui n'en a pas l'expérience, il est inutile de chercher à le faire comprendre. Il faut l'avouer pourtant : à la première volée de *confetti* dont on est atteint, on trouve l'amusement médiocre et on est tenté de se retirer avec humeur de ce qui semble d'abord un brutal jeu d'enfants. Puis on essaye de se défendre en attaquant à son tour ; alors peu à peu on est pris de l'ardeur du combat, on s'y engage, on s'y acharne, et pendant des heures parfois, sans s'apercevoir de la fatigue, sans remarquer les coups que l'on reçoit, on persiste à renvoyer volée pour volée. Et alors ce sont des *confetti*, des œufs remplis de farine, des dragées, des fleurs ou de gros bouquets qu'on se renvoie mutuellement. Si les munitions manquaient, on jetterait par la fenêtre tout ce qu'on trouverait sous la main : on finirait par se jeter soi-même plutôt que d'abandonner la partie !

Ce jeu durait déjà depuis plus d'une heure, et nous étions en plein vertige, lorsque la gondole vénitienne fit son apparition dans le Corso ; elle fut accueillie par les cris et les applaudissements de la foule. Jamais, en effet, on n'avait rien vu dans ce genre d'aussi splendide. La gondole s'avavançait lentement en s'arrêtant devant chaque balcon. Arrivée sous le nôtre, elle y stationna longtemps et nous nous livrâmes à un combat acharné. Malgré la visière qui cachait son visage, je distinguai sans peine la taille noble et souple de Lorenzo. Lando et Mario avaient fort bonne mine aussi, mais Lorenzo les dépassait tous par la grâce et l'aisance avec laquelle il portait son costume, ainsi que par l'adresse avec laquelle il savait faire parvenir précisément où il le voulait tous les bouquets lancés par sa main. Il m'eut vite reconnue aussi et il me jeta un bouquet de roses !

Hélas ! ces roses flétries, je les conservai longtemps, en souvenir de ce jour qui devait pour moi si étrangement finir !

Après que la gondole se fut éloignée et qu'il ne me fut plus possible de la suivre des yeux, je me décidai enfin à quitter le balcon et à aller me reposer un peu en attendant le retour de cette brillante mascarade. A la nuit tombante elle devait revenir toute illuminée. J'avais donc près d'une heure devant moi pour reprendre des forces. Mais, en rentrant dans le salon, un spectacle auquel j'étais loin de m'attendre s'offrit à ma vue : ma pauvre tante avait subi dans toute leur étendue les désastreux effets de son imprudente toilette. Je la trouvais presque méconnaissable sous la farine et le sang dont elle était couverte !

Dans cette guerre, en effet, comme dans toute autre, il n'est rien de plus dangereux que d'attirer l'attention de l'ennemi. Un chapeau, un ruban, un costume quelconque tant soit peu remarquable par sa couleur, devient à l'instant le but de toutes les attaques. Or donna Clelia, après avoir reçu toute sa compagnie au salon, avait été tentée d'aller regarder à son tour ce qui se passait sur le champ de bataille ; mais à peine eut-elle mis les pieds sur le balcon, à peine ses coquelicots furent-ils aperçus, à peine vit-on ses rubans rouges flotter dans l'air, que de tous les balcons, de toutes les fenêtres environnantes, il tomba sur sa tête une telle grêle de projectiles de toutes sortes, que non-seulement en une seconde, fleurs, rubans et chignon eurent disparu sous une épaisse couche de

farine, mais que, ayant négligé de se munir d'une visière, elle avait été atteinte au beau milieu du visage par un de ces *confetti* dont j'ai parlé et qui ne sont au fond que de dures balles de plâtre. . . . Dans la chaleur du combat, personne ne s'en était aperçu, personne n'avait quitté la mêlée pour la secourir, et elle était là dans le fauteuil où elle s'était jetée au premier moment d'étourdissement qui avait suivi ce violent assaut ! . . . Je me précipitai vers elle et je me hâtai d'abord de bassiner son visage avec de l'eau froide ; je m'assurai alors que c'était le nez de ma tante (trait assez proéminent dans sa figure) qui seul avait subi une contusion légère, mais suffisante cependant pour inonder de sang ses dentelles et sa robe jaune, pour lesquelles (aussi bien que pour sa coiffure) le dommage était irréparable !

MME. AUGUSTUS CRAVEN.
(A continuer.)

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

MARIAGE

A l'évêché, mardi, 4 courant, par le Rév. Z. Delinelle, oncle de la mariée, Arthur Robert. Ecr. marchand, à Delle Amândo Delinelle, fille de feu C. Delinelle, Ecr., M. D. Pas de cartes.

GRAVURES SUR ACIER.

Nous avons fait un tirage très soigné, sur papier à dessin, de quelques GRAVURES SUR ACIER publiées récemment dans L'OPINION PUBLIQUE. Nous continuerons la série, et petit à petit, nos abonnés pourront se former, à très-peu de frais, une belle collection de chefs-d'œuvre, soit pour encadrer, soit pour mettre en portefeuille. Nous annoncerons la série à mesure qu'elle se produira. Nous offrons maintenant :

- MARGUERITE : par BERTRAND, sur papier 16 x 23
 - OPHÉLIE : par BERTRAND, sur papier 16 x 23 pour \$1.00 la paire.
 - LA BECQUÉE : par de JONGHE, sur papier 23 x 32, pour 75 centimes.
- L'on recevra ces gravures, soigneusement enroulées sur un rouleau de bois et affranchies, par la poste, en retour du prix indiqué, qui devra accompagner la commande. S'adresser à

LA COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS,
MONTREAL.

PRINTEMPS, 1875.

Le meilleur assortiment de
POELES DE CUISINE AMERICAINES, GLACIERES,
SABOTIERES,
Escabeaux Brevetés, Ustensiles de Cuisine
les plus nouveaux. Venant d'être reçus, le meilleur choix de

Corniches et Ornaments de Rideaux,
BAGUETTES D'ESCALIERS, etc., etc.
L. J. A. SURVEYER,
6-19-52-105 524, Rue Craig, Montréal.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER.

AVIS

Est par le présent donné qu'un
Dividende de 4 par cent
sur le Capital payé de la Banque Jacques-Cartier a été déclaré pour le semestre courant et sera payable à la Banque, le et après
le 1er Juin prochain.
Les Livres de Transport seront fermés du 17 au 31 Mai prochain inclusivement.
Par ordre du Bureau,
H. COTTÉ, Caissier.
Montréal, 29 Avril 1875. 6-18-4-102

COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA ROYALE CANADIENNE."

Capital. - - - - - \$6,000,000
Fonds Disponibles, au-delà de - - - - - \$1,031,000

DIRECTEURS :

- J. F. SINCENNES, Vice-Président "La Banque du Peuple."
- JOHN OSTELL, Directeur "La Nouvelle Compagnie du Gaz."
- ANDREW WILSON, Directeur "La Nouvelle Compagnie du Gaz" et "La Compagnie des Chars Urbains."
- M. C. MULLARKY, Vice-Président "Le Crédit Foncier du Bas-Canada."
- J. ROSAIRE THIBAUDEAU, Directeur "La Banque Nationale."
- W. F. KAY, Directeur "Banque des Marchands du Canada."
- HORACE AYLWIN, Directeur "Banque de Toronto."
- ANDREW ROBERTSON, Vice-Président "Chambre de Commerce de Montréal et de la Chambre de Commerce de la Puissance."
- DUNCAN MCINTYRE, de MM. McIntyre, French & Co., Négociants.

OFFICIERS :

Président : J. F. SINCENNES. Vice-Président : JOHN OSTELL
Gérant Général : ALFRED PERRY. Secrétaire : ARTHUR GIGNON.
Gérant de la Marine : CHS. G. FORTIER.

Assure toute description de Risques contre le Feu, Cargaisons et Coques de la navigation intérieure ; aussi Cargaisons océaniques et Frêts sur les steamers et vaisseaux à voile de première classe.

BUREAU PRINCIPAL : 160, RUE ST. JACQUES, MONTREAL. 5 46 52-1

APPRENTIS DEMANDÉS.

On demande deux ou trois JEUNES GARÇONS respectables et bien recommandés, pour apprendre L'IMPRIMERIE, et un JEUNE HOMME capable de travailler les PRESSES GORD. S'adresser au bureau de L'Opinion Publique, 319, Rue St. Antoine.

APPRENTIS DEMANDÉS.

On demande deux ou trois JEUNES GARÇONS respectables et bien recommandés, pour apprendre la LITHOGRAPHIE. S'adresser au bureau de L'Opinion Publique, 319, Rue St. Antoine.

BANQUE ST. JEAN-BAPTISTE.

(Incorporée par Acte du Parlement, 1873.)

CAPITAL AUTORISÉ, - \$2,000,000
PARTS: \$100 CHAQUE.

AVIS

Les Livres de Souscription au Fonds-Capital de cette Banque sont maintenant ouverts au public, dans les Bureaux de la Banque, No. 318, coin de la Rue Notre-Dame et de la Place-d'Armes (ancienne Banque des Marchands), de 10 heures a.m. à 3 p.m.

R. A. R. HUBERT,

Président du Bureau provisoire.

Montréal, 15 Avril 1875. 6-18-3-103

LE VIDO.

EAU DE BEAUTE,
PRÉPARATION DE N. DUDEVOIR.

AUX DAMES.

Pour l'usage de la toilette et pour perpétuer la fraîcheur d'un beau teint : sa propriété tempère la chaleur et la sécheresse de la peau, donne à ses fibres une vigueur et une élasticité charmante. C'est un préservatif et un remède contre le masque auquel les Dames sont sujettes.

Manière de s'en servir :—Pour les maladies de la peau, les Humeurs, les Eruptions, les Boutons, le Pusules, les Taches, les Clous, etc., la peau doit être bien lavée et tenue bien propre pendant que l'on fait usage de l'Eau pour le teint.

Le VIDO est une des plus belles découvertes pour embellir le teint. Par l'usage de cette Eau vous aurez toujours la peau du visage d'une éclatante blancheur.

Toute personne envoyant \$1.00 par la malle recevra une bouteille par la malle suivante.

Enregistré à Ottawa conformément à l'acte du Parlement, 4 février 1875.

Vendu chez le DR. GAUTHIER,
6-17-52-160 190, Rue St. Laurent.

Librairie Ovide Fréchette,
CAISSE D'ECONOMIE, RUE ST. JEAN,
HAUTE-VILLE, QUEBEC.

On trouvera à cette Librairie le plus bel assortiment de livres de prières, dont la richesse et le fini ne laissent rien à désirer ; livres de la meilleure Littérature tant Ancienne que Moderne ; Articles de bureaux, Ornaments de Corniches et de Salons.

Chromos, Gravures Profanes et Religieuses par les meilleurs Artistes Français et Étrangers.

Toute commande pour importation laissée à cette Librairie sera exécutée sous le plus bref délai et à des conditions assez libérales pour défier toute compétition.

On reçoit chaque semaine à cette Librairie les principales nouveautés Parisiennes. 5-49-52-4

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

CANADA }
PROVINCE DE QUEBEC } DANS LA
District et Cité de } COUR SUPERIEURE.
Montréal. }

DANS L'AFFAIRE DE GEORGES E. DESBARATS, FAILLI.

JEUDI, le vingtième jour de Mai prochain, le soussigné demandera à la dite cour une décharge en vertu du dit acte.

Montréal, 10 Avril 1875.

GEORGES E. DESBARATS,
Par MOUSSEAU, CHAPLEAU & ARCHAMBAULT,
6-15-5-98 Ses Procureurs ad litem.

UN ENTRE MILLE!

CONSOMPTION GUERIE.—Alors que la mort du pauvre CONSOMPTIF était attendue d'heure en heure, tous les remèdes étant restés sans résultat, le hasard fit trouver au Dr. H. James un remède au moyen duquel il guérit son unique enfant avec une préparation de *Cannabis Indica*. Il donne aujourd'hui la recette de cette préparation moyennant deux estampilles, pour payer les frais de port. Il n'existe aucun symptôme de Consommation—Transpiration Nocturne, Irritation Nerveuse, Expectoration difficile, Douleurs Aiguës dans les Poumons, Nausées de l'Estomac, Inaction des Intestins, Affaiblissement Musculaire—qu'elle ne détruise radicalement. Adressez : CRADDOCK & CO., 1032, Race St., Philadelphie, donnant le nom de ce journal.—6-11-13-93

(1) Enclos planté de maïs, de vignes et d'o-rangers.